ASSOCIATION
LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

BULLETIN INTÉRIEUR

Juin 1965

N° 6

SOMMAIRE

Gardons chaste et pure l'organisation des serviteurs publics 2
Comment l'organisation doit considérer la chasteté 16
La domination permanente est subordonnée au soutien du vrai culte 28
Veillez à ne pas profaner le nom de Jéhovah 37
Votre emploi et votre conscience 46
L'histoire d'une interpolation 52
Courrier biblique 60

GARDONS CHASTE ET PURE L'ORGANISATION DES SERVITEURS PUBLICS

"Sous tous les rapports, nous nous recommandons nous-mêmes comme ministres de Dieu, par beaucoup d'endurance, (...) par la pureté, par la connaissance." — II Cor. 6 : 4, 6, MN.

AUCUNE autre organisation au monde n'a un service public plus important à accomplir que cette organisation de serviteurs publics. Voici dix-neuf siècles que le Serviteur principal, le Seigneur Jésus-Christ, confia à cette organisation le service mondial suivant: " Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez donc et faites des disciples de gens de toutes les nations, les baptisant au nom du Père et au nom du Fils et au nom de l'esprit saint, les enseignant à observer toutes les choses que je vous ai ordonnées. " (Mat. 28 : 18-20, *MN*). Ce commandement, vieux de dix-neuf cents ans, est toujours en vigueur. Mais Jésus a ajouté quelque chose de glorieux au service qui doit s'effectuer de nos jours. Ce service supplémentaire est expliqué dans sa prophétie contenant les preuves que nous sommes au " temps de la fin " du présent système de choses. Il est exposé en ces termes: " Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée par la terre habitée tout entière en témoignage à toutes les nations; et alors la fin viendra. " — Mat. 24 : 14, *MN*.

2 Une telle organisation de témoins du Royaume existe sur la terre à l'heure actuelle. Elle ne fait partie ni de la chrétienté, ni d'aucune autre section de l'empire mondial

---

1. Quel est le service public le plus glorieux qui ait jamais été confié à une organisation terrestre?

2. Qu'est-ce qui nous permet d'identifier cette organisation de témoins du Royaume, et pourquoi ces derniers deviendront-ils des serviteurs publics plus puissants encore?

de la religion babylonienne. Elle s'identifie à la société du monde nouveau, celle des témoins de Jéhovah. Cette société chrétienne est la seule organisation religieuse qui accorde la première place au Royaume des cieux et qui se tienne à l'écart de la politique. Ainsi elle est libre d'annoncer ce que Jésus appela " cette bonne nouvelle du royaume ", c'est-à-dire le Royaume de Dieu. En concentrant tous ses efforts sur cette prédication, elle constitue une organisation qui rend à tous les hommes un service public incomparable. S'ils accomplissent fidèlement ce service public, les membres de cette organisation deviendront des serviteurs publics plus puissants encore, pour le plus grand bien de tous les hommes.

3 Les faits et les statistiques publiés année après année dans l'annuaire des témoins de Jéhovah, prouvent que la société du monde nouveau accomplit le service consistant à prêcher la bonne nouvelle du Royaume de Dieu, Royaume qui, depuis des milliers d'années, fait l'objet des prières des hommes et des femmes craignant Dieu. En s'acquittant de cette tâche, la société du monde nouveau accomplit le service public le plus important de toute la terre. De ce point de vue, cette société est une organisation de serviteurs publics, bien que tous ses membres ne prononcent pas des discours publics.

4 Il se peut, cependant, que des gens déçus du comportement des hommes publics composant les gouvernements politiques du présent monde, soient sceptiques à l'égard des témoins de Jéhovah organisés en société d'un monde nouveau. Peut-être se posent-ils les questions suivantes: Sans doute les témoins de Jéhovah accomplissent-ils un service public dans le monde entier, mais quelle est la vie privée des membres de cette société du monde nouveau? Quelle est leur conduite au foyer, au travail et dans leurs congrégations? Quelles sont leurs mœurs dans la vie privée?

---

3. A quel point de vue cette société est-elle une organisation de serviteurs publics accomplissant le service le plus important?

4. Quelles questions les gens qui sont déçus du comportement des hommes publics peuvent-ils poser à propos des membres de la société du monde nouveau?

5 Ces questions sont opportunes. Quelle réponse y est donnée par la vie privée des témoins de Jéhovah au sein de la société du monde nouveau? Nous sommes en droit d'attendre une réponse rassurante. Pourquoi? Parce que chaque membre baptisé de la société du monde nouveau appartient au Très-Haut, au Dieu de l'univers. En effet, le baptême d'eau est le symbole de l'offrande totale de notre personne à Jéhovah Dieu, par l'intermédiaire de Jésus-Christ. La société du monde nouveau, composée des témoins de Jéhovah baptisés, appartient sans restrictions à Dieu. C'est pourquoi Jéhovah exige que cette organisation de serviteurs publics soit pure, chaste. Il n'aurait jamais confié à cette organisation la tâche d'annoncer dans le monde entier le message de son Royaume, si elle ne satisfaisait pas à ses exigences. Puisque ses témoins sont ses représentants, il se préoccupe à juste titre de leur pureté morale, de leur chasteté, de leur conduite. Il tient absolument à garder propre, chaste et pure, l'organisation à laquelle il a confié un service si important. Il refuserait d'employer une organisation impure. — Ps. 50 : 16-23.

NE FOURNISSONS AUCUNE CAUSE D'ACHOPPEMENT

6 Les serviteurs publics qui sont voués à Dieu, sur lesquels le nom de Dieu est invoqué et à qui Dieu confie une tâche, doivent marcher d'une manière digne. Ils ne peuvent s'attendre à recevoir l'approbation divine s'ils agissent contrairement à ce qu'ils enseignent et prêchent. Personne ne peut tromper Dieu. Jéhovah, son Roi Jésus-Christ et les anges savent si quelqu'un ne pratique pas dans sa vie privée ce qu'il prêche et enseigne publiquement. Dieu possède des sentiments. Il est très sensible à tout opprobre jeté sur son nom, sur son organisation bien-aimée, sur sa vérité ou sur la bonne nouvelle de son Royaume. C'est pourquoi il s'intéresse à la vie privée de ses serviteurs publics voués.

---

5. Quelle réponse attendons-nous de la part des membres baptisés de la société du monde nouveau, et pourquoi?

6. Quel doit être le comportement des chrétiens à qui Dieu a confié une tâche, et qu'est-ce qui devrait nous inciter à agir ainsi?

Ce fait devrait, à lui seul, inciter chaque serviteur public à marcher d'une manière digne.

7 Paul, apôtre chrétien, était profondément conscient de ce fait. Heureusement, car il fut l'un des plus grands serviteurs publics du Dieu très-haut que la terre ait jamais portés. Paul savait qu'il devait recommander à autrui le message chrétien qu'il prêchait et enseignait, par la chasteté de sa vie privée et aussi par la pureté de sa doctrine. Celle-ci ne devait pas être une pierre d'achoppement mais elle devait favoriser l'éclosion d'une organisation pure. Paul était prêt à tout supporter afin de vivre, de prêcher et de servir en vue de la diffusion, sans obstacle, de son message de salut. Aussi, après avoir parlé de Timothée et de lui-même comme d'ambassadeurs remplaçant le Christ, l'apôtre fit cette déclaration:

8 "Sous aucun rapport nous ne fournissons de cause d'achoppement, afin qu'on ne trouve rien à redire à notre ministère; mais sous tous les rapports, nous nous recommandons nous-mêmes comme ministres de Dieu, par beaucoup d'endurance, par les tribulations, par les cas de nécessité, par les difficultés, sous les coups, par les prisons, par les émeutes, par les travaux, par les nuits sans sommeil, par les moments sans nourriture, par la pureté [ou chasteté], par la connaissance, par la longanimité, par la bonté, par l'esprit saint, par l'amour exempt d'hypocrisie, par la parole véridique, par la puissance de Dieu." — II Cor. 6 : 3-7; 5 : 20, *MN*.

9 Remarquez que Paul mentionna la pureté ou chasteté, en parlant de lui-même et aussi de son compagnon de mission, Timothée. Il insista pour que ce jeune homme Timothée fût personnellement chaste ou pur envers ses semblables. Sous la direction divine, Paul revêtit ce jeune homme de l'autorité l'habilitant à nommer des surveillants et des serviteurs ministériels dans les nouvelles congréga-

---

7, 8. a) Pourquoi l'apôtre Paul était-il profondément conscient de ce fait? b) Pour favoriser la diffusion de son message de salut, qu'est-ce que Paul était prêt à faire?

9, 10. a) Comment Timothée, compagnon de Paul, pouvait-il se garder chaste en désignant d'autres hommes pour remplir des fonctions au sein de la congrégation? b) Qui profitait de sa chasteté sous ce rapport?

tions. Si Timothée agissait à la légère dans ses nominations et s'il se laissait influencer par des préjugés personnels, il risquait de désigner des hommes qui commettraient des péchés en tant que serviteurs publics. Et dans ce cas, il partagerait la responsabilité de leurs péchés et des effets que ces derniers produiraient sur la congrégation et sur la cause du christianisme.

10 En faisant très attention et en s'efforçant de ne nommer que des hommes capables, dignes de confiance et d'une haute moralité, Timothée se garderait pur des péchés commis par ceux qui remplissent des fonctions, et il éviterait ainsi de partager la responsabilité de tels péchés. Paul lui écrivit: " N'impose jamais les mains hâtivement à aucun homme; ne participe pas non plus aux péchés d'autrui; garde-toi chaste. " (I Tim. 5 : 22, *MN*). En évitant de nommer des hommes susceptibles de mal tourner, Timothée se garderait chaste et dégagé de toute responsabilité, et il préserverait aussi la chasteté de la congrégation. Celle-ci ne se trouverait pas sous la surveillance d'un homme qui pèche et montre un mauvais exemple.

11 D'une part, Timothée devait éviter de nommer quelqu'un qui donnerait un exemple néfaste. D'autre part, en sa qualité de serviteur public, il devait être un modèle qu'on pouvait imiter. Il ne se bornerait pas à dire à ses frères ce qu'ils devaient faire, à leur transmettre les instructions provenant du collège central de l'organisation de Dieu sur la terre. Il devait se montrer digne de leur expliquer comment agir conformément à ces instructions. Sa vie exemplaire donnerait du poids à ses ordres et instructions. Sa maturité chrétienne sur les plans intellectuel et spirituel, corrigerait toute impression erronée que sa jeunesse physique pouvait engendrer dans l'esprit de certains. C'est là l'argument de Paul énoncé dans ces paroles adressées à Timothée:

12 " Ne cesse de donner ces ordres et de les enseigner. Que personne ne méprise jamais ta jeunesse. Au contraire, deviens, pour les fidèles, un exemple en parole, en con-

---

11, 12. a) En tant que serviteur devant transmettre des instructions à ses frères, pourquoi Timothée devait-il montrer le bon exemple? b) A ce sujet, qu'écrivit Paul à Timothée?

duite, dans l'amour, dans la foi, dans la chasteté. Pendant que je viens, continue de t'appliquer à la lecture publique, à l'exhortation, à l'enseignement." — I Tim. 4 : 11-13, *MN*.

13 Aujourd'hui, ces paroles sont suivies par les témoins de Jéhovah, qui entendent garder chaste et pure la société du monde nouveau, qui est une organisation de serviteurs publics. Il faut également garder pur l'enseignement ou la doctrine. La seule façon d'y parvenir est de s'en tenir aux déclarations de la Parole inspirée de Dieu. Le psalmiste David affirma à cet effet: " Les paroles de Jéhovah sont des paroles pures, un argent fondu dans un creuset sur la terre, sept fois purifié." (Ps. 12 : 7, *AC*). La vérité est pure, et Jésus-Christ, le Fils de David, pria Dieu en ces termes, à propos de sa Parole écrite: " Sanctifie-les au moyen de la vérité; ta parole est vérité." (Jean 17 : 17, *MN*). Parce qu'elle a consulté fidèlement cette pure Parole de Dieu, la société du monde nouveau a pu rectifier ses doctrines et garder son enseignement pur et véridique.

14 Le peuple voué de Jéhovah s'est toujours efforcé d'agir ainsi, et cela dès la parution du premier numéro du périodique *La Tour de Garde* (édition anglaise) en juillet 1879, il y a quatre-vingt-cinq ans. C'est donc avec beaucoup de retard que le pape Paul VI, Pontifex Maximus de l'Eglise catholique romaine, de retour de son pèlerinage au Proche-Orient, fit la déclaration suivante, d'après une dépêche mandée de Rome, le 8 janvier dernier, et reproduite dans le *New York Times:*

> Paul VI a souligné la nécessité " pour qui veut être véritablement chrétien " de retourner aux Ecritures. " Le retour à l'Evangile, a-t-il dit, doit être notre exercice continuel de pensée, de ferveur spirituelle, de renouvellement moral de sensibilité religieuse et humaine. "

15 Cependant, le Pontifex Maximus de l'Eglise de Rome

---

13. Comment la société du monde nouveau a-t-elle rectifié ses doctrines et les a-t-elle gardées pures?

14, 15. a) En comparaison des témoins de Jéhovah, pourquoi le chef de l'Eglise catholique est-il en retard en disant qu'il faut revenir aux Ecritures? b) Comment dresse-t-il des obstacles sur le chemin du retour à la Bible?

dressa des obstacles sur ce chemin du retour à la Bible.

> Il a déclaré que l'étude de l'Ecriture ne comporte pas un reniement des traditions de l'Eglise, " mais un effort toujours plus grand afin de rapprocher notre profession chrétienne de sa conception originelle, mais la recherche d'une fidélité plus grande et plus profonde à la pensée du Seigneur, et d'une vivification de ce que le développement authentique de la tradition nous apporte ". — *New York Times* 9 janvier 1964.

16 A la différence de l'Eglise, la société du monde nouveau cherche sans cesse à se libérer des traditions religieuses et à adhérer à ce qui est écrit dans la pure Parole de Dieu. Les témoins de Jéhovah n'ont pas oublié les paroles de condamnation que Jésus prononça contre les traditions humaines. — Mat. 15 : 1-14.

17 De toute évidence, l'apôtre Paul parlait de la pureté doctrinale et de la nécessité de garder la vraie organisation chrétienne pure des enseignements des faux apôtres, lorsqu'il écrivit les paroles suivantes à la congrégation qu'il avait fondée à Corinthe, en Grèce:

18 " Je suis jaloux à votre égard d'une jalousie selon Dieu, car je vous ai personnellement promis en mariage à un seul mari, afin que je puisse vous présenter au Christ comme une vierge chaste. Mais j'ai peur que de façon ou d'autre, comme le serpent a séduit Eve par son astuce, votre esprit se corrompe et se détourne de la sincérité et de la chasteté qui sont dues au Christ. Car, comme il en est, si quelqu'un vient prêcher un Jésus autre que celui que nous avons prêché, ou si vous recevez un esprit autre que celui que vous avez reçu, ou une bonne nouvelle autre que celle que vous avez acceptée, vous supportez fort bien cet homme. Car j'estime qu'en aucune chose je ne me suis montré inférieur à vos surapôtres. Mais même si je suis inhabile en parole, je ne le suis assurément pas en connaissance. " — II Cor. 11 : 2-6, *MN*.

---

16. Comment la société du monde nouveau cherche-t-elle à faire exactement le contraire de ce que préconise le pape?

17, 18. A quelle sorte de pureté l'apôtre Paul faisait-il allusion quand il écrivit II Corinthiens 11 : 2-6?

19 Lorsqu'en Eden le serpent tenta Eve, la femme d'Adam, pour la séduire et la corrompre, ce fut, à n'en pas douter, dans le domaine de la doctrine, des croyances religieuses, et non dans celui du comportement moral ou sexuel. Le serpent amena Eve à croire que son Créateur, Jéhovah Dieu, avait menti en enseignant son mari, Adam. Par une astuce semblable, certains prétendus " surapôtres " profitaient de l'absence de Paul de Corinthe pour essayer de corrompre la congrégation chrétienne établie dans cette ville. De quelle manière? En prêchant un Christ autre que celui que Paul avait prêché, en s'efforçant d'insuffler à la congrégation un esprit autre que celui que, accompagné de dons, elle avait reçu de Paul, et en annonçant une " bonne nouvelle " différente de celle que Paul avait annoncée. Par ces moyens, ces soi-disant " surapôtres " essayaient d'unir la congrégation de Corinthe à un Christ différent, à un autre époux spirituel. Cela l'aurait amenée à commettre un adultère spirituel. Comment cela?

20 L'apôtre Paul avait déjà promis ces chétiens en mariage à Jésus-Christ, le Fils céleste de Dieu. Si maintenant ils se laissaient fiancer à un autre Christ, ils perdraient leur pureté spirituelle, leur chasteté virginale, qu'ils devaient à Jésus-Christ, leur futur Epoux. L'apôtre Paul désirait présenter " au Christ comme une chaste vierge ", cette congrégation chrétienne qu'il avait fondée, mais ces " surapôtres " cherchaient à rompre ces fiançailles avec Jésus-Christ et à la fiancer à un faux Christ. Ils essayaient de séduire cette congrégation, déjà promise, et de l'inciter à commettre un adultère spirituel, car selon la loi que Jéhovah avait transmise par Moïse, une vierge fiancée était considérée comme appartenant déjà à l'homme avec lequel elle devait se marier.

21 C'est pourquoi l'apôtre Paul compara au serpent en

---

19. a) Dans quel domaine le serpent essaya-t-il de corrompre Eve dans le jardin d'Eden? b) De même, comment certains hommes du temps de Paul essayèrent-ils de corrompre la congrégation de Corinthe?

20. Comment l'influence néfaste de ces "surapôtres" risquait-elle d'amener la congrégation à perdre sa pureté spirituelle?

21. Avec quelle sorte de jalousie Paul veillait-il sur la congrégation de Corinthe, et pour qui agissait-il en véritable ami?

Eden ces hommes se disant " surapôtres ", et il fit tout son possible pour protéger la congrégation chrétienne. La jalousie que Paul éprouvait n'était pas intéressée, impie ou inspirée par la passion. Il s'agissait d'une jalousie selon Dieu, d'une intolérance à l'égard de toute rivalité, d'une insistance sur la nécessité de donner un dévouement exclusif au futur Epoux, Jésus-Christ. Paul était véritablement un " ami de l'époux " et il voulait avoir, au moment voulu, " beaucoup de joie à cause de la voix " que l'Epoux ferait entendre au ciel à la " vierge chaste " devenue son Epouse. — Jean 3 : 29, *MN*.

IL FAUT AUSSI ETRE PUR (CHASTE) SEXUELLEMENT

22 En sa qualité de surveillant général qui avait " le souci de toutes les congrégations " des pays gentils de l'Ouest, l'apôtre Paul se préoccupait également beaucoup de la chasteté corporelle ou pureté sexuelle des membres de l'organisation des serviteurs publics de Dieu. Paul savait qu'une congrégation locale ne pouvait demeurer une partie de l'organisation de Dieu si elle tolérait l'impureté morale parmi ses membres. Chaque congrégation devait se dégager de toute responsabilité collective quant à l'inconduite sexuelle d'un de ses membres. Voici le récit d'un cas réglé par Paul dans la congrégation de Corinthe, au premier siècle de notre ère. A propos de cette affaire révoltante, Paul écrivit: " On rapporte qu'en fait il y a de la fornication parmi vous, et une fornication telle qu'il n'y en a pas même parmi les nations [gentiles], au point qu'un homme a la femme de son père. Et vous êtes enflés, et n'avez-vous pas plutôt pris le deuil, pour que l'homme qui a commis cette action fût ôté du milieu de vous? "

23 Puisque Paul avait fondé cette congrégation et en était le surveillant apostolique, il ne pouvait se permettre un seul instant de partager la responsabilité collective de cette immoralité au sein de l'organisation des serviteurs

---

22. a) De quelle autre forme de pureté dans la congrégation Paul se préoccupait-il? b) Qu'écrivit-il concernant un cas qui se produisit dans la congrégation de Corinthe?

23. Quelle responsabilité Paul refusa-t-il de partager, aussi quelle action ordonna-t-il?

publics de Dieu. Aussi, après avoir porté cette accusation contre la congrégation de Corinthe, l'apôtre poursuivit en disant: " Pour moi, bien qu'absent de corps mais présent en esprit, j'ai assurément déjà jugé, comme si j'étais présent, l'homme qui a agi d'une telle manière, pour qu'au nom de notre Seigneur Jésus, lorsque vous serez assemblés, ainsi que mon esprit avec la puissance de notre Seigneur Jésus, vous livriez un tel homme à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur. (...) Ne jugez-vous pas ceux du dedans, tandis que Dieu juge ceux du dehors? ' Enlevez l'homme méchant du milieu de vous. ' " — I Cor. 5 : 1-5, 12, 13, *MN*.

24 Dans l'esprit de Paul, les questions suivantes se posaient à présent: Cette congrégation chrétienne, avec ses soi-disant " surapôtres ", arriverait-elle à se dégager de la responsabilité collective se rattachant à ce cas répugnant d'inceste? Serait-elle attristée parce que, pendant quelque temps, elle avait toléré en son sein cette immoralité, sans entamer l'action qui s'imposait? Se justifierait-elle en obéissant promptement à l'ordre apostolique lui prescrivant d'enlever de la congrégation cet homme inique? Peu de temps après, Paul fut rassuré à ce sujet. Tite, son compagnon de mission, revint de Corinthe et l'informa que la congrégation avait agi conformément à ses instructions. Paul marqua officiellement son approbation en écrivant ce qui suit aux chrétiens de Corinthe:

25 " (Je vois que cette lettre vous a attristés, quoique pour un petit moment,) maintenant je me réjouis, non parce que vous avez été seulement attristés, mais parce que vous avez été attristés jusqu'à vous repentir; car vous avez été attristés selon Dieu, afin qu'en rien vous ne subissiez de dommage à cause de nous. Car la tristesse selon Dieu produit la repentance pour le salut, que l'on n'a pas à regretter; mais la tristesse du monde produit la mort. Car, voici, ce fait même, que vous êtes attristés selon Dieu, quelle grande ardeur il a produite en vous, oui, une disculpation de vous-mêmes, oui, de l'indignation, oui, de la

---

24, 25. a) Quelles questions relatives à la congrégation de Corinthe se posaient à présent dans l'esprit de Paul? b) Comment cette congrégation se montra-t-elle chaste en cette affaire?

crainte, oui, un ardent désir, oui, du zèle, oui, le redressement du tort! A tous égards, vous avez montré que vous-mêmes étiez chastes dans cette affaire." — II Cor. 7 : 8-11, *MN*.

26 Seulement après que cette congrégation se fut disculpée en démontrant qu'elle ne tolérait pas l'immoralité sexuelle parmi ses membres, seulement après que les Corinthiens se furent montrés " chastes dans cette affaire ", c'est alors seulement que l'apôtre Paul estima qu'il pouvait conseiller à la congrégation de réintégrer en son sein l'homme méchant exclu. Dans la période séparant la réception des deux lettres de Paul, cet homme s'était sincèrement repenti de son péché d'inceste; bien plus, la congrégation tout entière avait adopté la bonne attitude et agi correctement dans cette affaire (II Cor. 2 : 6-11). Néanmoins, quelle que fût la décision de la congrégation quant au pardon à accorder à cet homme et à sa réintégration, Paul savait que les chrétiens de Corinthe auraient besoin de rester vigilants et de surveiller de près la moralité sexuelle de la congrégation. Ils habitaient une ville païenne très dépravée, et bien des membres de la congrégation étaient sortis de ce monde-là, adonné aux plaisirs charnels. D'où cette remarque de Paul, vers la fin de sa seconde lettre (II Cor. 12 : 20, 21, *MN*):

27 " J'ai peur que de façon ou d'autre, quand j'arriverai, je ne vous trouve pas comme je le désirerais et que je ne me montre pas à vous comme vous le désireriez, mais qu'il y ait plutôt des disputes, de la jalousie, des cas de colère, des querelles, des médisances, des chuchoteries, des cas où l'on s'est enflé, des désordres. Peut-être, quand je reviendrai, mon Dieu m'humiliera-t-il parmi vous et me faudra-t-il prendre le deuil pour beaucoup de ceux qui ont péché précédemment mais qui ne se sont pas repentis de leur impureté et fornication et conduite dissolue, qu'ils ont pratiquées. "

26, 27. a) Quels développements devaient précéder la réintégration de l'incestueux au sein de la congrégation de Corinthe? b) Néanmoins, contre quoi la congrégation devait-elle se tenir en garde, et que lui écrivit Paul à ce sujet?

28 Les témoins de Jéhovah, organisés en société d'un monde nouveau, se trouvent dans une situation analogue. Ils vivent dans un monde d'obsédés sexuels, dans une véritable Sodome moderne. Les membres de la société du monde nouveau n'ont pas tous été élevés dans des foyers chrétiens, par des parents qui étaient témoins de Jéhovah. L'immense majorité d'entre eux est sortie de Babylone la Grande, c'est-à-dire l'empire mondial de la fausse religion, et d'entre les amants politiques de Babylone. Comme il y a des dizaines de milliers d'humains qui, chaque année, quittent le présent monde débauché pour prendre rang dans la société du monde nouveau, cette dernière se trouve soumise à une pression immorale grandissante, à cause des penchants charnels du grand nombre des nouveaux venus. C'est pourquoi les paroles suivantes, adressées par Paul aux chrétiens de Corinthe, s'appliquent bien à cette société:

29 " Quoi! Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas le royaume de Dieu? Ne vous abusez pas. Ni fornicateurs, ni idolâtres, ni adultères, ni hommes réservés pour des fins contre nature, ni hommes qui couchent avec des hommes, ni voleurs, ni gens avides, ni ivrognes, ni insulteurs, ni extorqueurs n'hériteront le royaume de Dieu. Et cependant c'est là ce qu'étaient certains d'entre vous. Mais vous avez été lavés (...) au nom de notre Seigneur Jésus-Christ et avec l'esprit de notre Dieu. " — I Cor. 6 : 9-11, *MN*.

30 Oui, au fur et à mesure de l'accroissement de la société du monde nouveau, il sera de plus en plus vrai que " c'est là ce qu'étaient certains " témoins de Jéhovah. Voilà qui complique singulièrement la tâche consistant à garder la société propre, pure, chaste. Cependant, ses membres baptisés n'auraient jamais été admis en son sein si, aupa-

---

28, 29. a) Pourquoi la même situation existe-t-elle actuellement au sein de la société du monde nouveau, d'autant plus que des milliers de gens affluent vers elle? b) Pourquoi les paroles de Paul consignées dans I Corinthiens 6 : 9-11 s'appliquent-elles aujourd'hui à cette société?

30. a) Pourquoi deviendra-t-il de plus en plus difficile de garder cette société pure? b) Quel avertissement l'apôtre Pierre donna-t-il à ceux qui sont lavés?

ravant, ils n'avaient pas été lavés au nom du Seigneur Jésus et avec l'esprit de notre Dieu. Aussi, dans sa seconde lettre (2 : 22, *MN*), l'apôtre Pierre dit-il à ceux qui sont lavés de ne plus retourner à l'impureté du présent monde, comme " la truie qui a été lavée [et] se roule dans le bourbier ".

31 Certes, beaucoup de membres de la société n'avaient pas une telle conduite avant d'y prendre rang. Ils devraient cependant rester vigilants afin de ne pas succomber à la tentation de se livrer à ses pratiques impures. Prenons le cas de Timothée, le missionnaire à qui Paul s'était associé pour écrire sa seconde lettre à la congrégation de Corinthe. Fils d'un Grec et d'une Juive, Timothée avait été élevé pieusement par sa mère Eunice et sa grand-mère Loïs (II Tim. 1 : 5). Pourtant, après avoir collaboré avec lui pendant une quinzaine d'années, Paul jugea bon de lui écrire les paroles suivantes relatives à la chasteté au sein de la congrégation:

32 " Ne critique pas sévèrement un aîné. Au contraire, supplie-le comme un père, les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, les jeunes femmes comme des sœurs en toute chasteté. Honore les veuves qui sont de vraies veuves. " — I Tim. 5 : 1-3, *MN*.

33 Dans ses rapports avec les femmes jeunes et âgées dans la congrégation, Timothée devait agir avec chasteté, bien qu'il ne fût plus un adolescent. N'oubliez pas que Timothée était un surveillant régional. Il s'ensuit que cette lettre ne fut pas adressée à une congrégation en particulier. Par conséquent, l'instruction de traiter les " jeunes femmes comme des sœurs en toute chasteté ", s'applique tout particulièrement aux chrétiens qui remplissent les fonctions de serviteurs de district, de circonscription ou de congréga-

---

31, 32. a) Même si leur conduite n'était pas mauvaise auparavant, contre quoi les membres de la société devraient-ils se tenir en garde? b) Qu'écrivit Paul à Timothée à propos de la chasteté au sein de la congrégation?

33. a) A qui s'appliquent en particulier les paroles que Paul adressa à Timothée concernant ses rapports avec les femmes? b) A quelle pratique abominable toute inconduite avec une chrétienne équivaudrait-elle?

tion au sein de la société du monde nouveau. Si ces serviteurs se comportent avec pureté et chasteté à l'égard de l'autre sexe, ils donneront un exemple édifiant aux autres hommes voués et baptisés qui sont membres de cette société. S'ils agissent envers les jeunes femmes comme envers leurs sœurs charnelles, ils ne porteront pas atteinte à la moralité de ces femmes, pas plus qu'ils ne le feraient à leurs sœurs charnelles. Commettre la fornication avec l'une de ces jeunes femmes dans la congrégation, serait tout aussi abominable que d'avoir des rapports incestueux avec une sœur charnelle.

34 D'autre part, les femmes au sein de la congrégation chrétienne avaient, elles aussi, besoin de recevoir des conseils d'ordre moral. Ecrivant à un autre compagnon de mission nommé Tite, Paul déclara: " Que les femmes âgées soient respectueuses dans leur conduite, non calomniatrices, ni asservies à beaucoup de vin, enseignant ce qui est bien; qu'elles rappellent à la raison les jeunes femmes, leur disant d'aimer leurs maris, d'aimer leurs enfants, d'être d'esprit pondéré, chastes, (...) afin qu'on ne parle pas en mal de la parole de Dieu. " — Tite 2 : 3-5, *MN*.

35 Par quel moyen les femmes âgées rappelleront-elles à la raison les jeunes femmes, afin que celles-ci aiment leurs propres maris et non ceux des autres et qu'elles soient chastes dans leurs rapports avec l'autre sexe? Les femmes âgées doivent donner un exemple de chasteté. La chasteté des femmes au sein de la société du monde nouveau peut aider d'autres personnes à adopter une ligne de conduite chrétienne.

36 Dans ses vieux jours, l'apôtre Pierre souligna ce fait en écrivant ce qui suit aux épouses chrétiennes: " Vous, femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, s'il y en a qui n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole

---

34, 35. a) Qui avait également besoin de recevoir des conseils d'ordre moral, et dans quel dessein Paul les conseilla-t-il? b) A cet effet, comment les femmes âgées doivent-elles aider les jeunes femmes?

36. En quels termes l'apôtre Pierre souligna-t-il ce fait en écrivant aux épouses chrétiennes, et comment celles-ci peuvent-elles honorer la Parole de Dieu?

par la conduite de leurs femmes, ayant été témoins oculaires de votre conduite chaste avec profond respect." (I Pierre 3 : 1, 2, *MN*). Plus la corruption règne en dehors de la congrégation et du foyer de la fidèle épouse chrétienne, et plus sa chasteté tranchera et produira un bon effet. Sa conduite fera honneur à la Parole de Dieu.

*
* *

COMMENT L'ORGANISATION DOIT CONSIDÉRER LA CHASTETÉ

LA CHASTETE concerne les questions sexuelles. Selon la sainte Parole de Dieu, le sexe est une chose sacrée. Il n'est pas le produit d'une évolution aveugle, inintelligente, amorale et accidentelle qui progresse vers une fin intéressée. Les différences sexuelles chez l'homme et dans les animaux terrestres, les poissons, les oiseaux, les insectes et les plantes, viennent de Dieu. Dieu est-il immoral parce qu'il créa le sexe? Certainement pas! Dieu n'est pas responsable de l'actuelle vague d'obsession sexuelle qui déferle dans le monde et qui laisse derrière elle toutes sortes de maladies honteuses. Il créa le sexe dans un dessein miraculeux, celui de la propagation de la vie terrestre sous toutes ses formes, y compris la vie humaine. Le premier chapitre de la sainte Bible nous explique, dans un langage très simple, l'origine et le but de l'instinct sexuel chez l'homme. Les versets vingt-sept et vingt-huit du premier chapitre de la Genèse (le livre qui se trouve tout au début de la Bible) sont ainsi conçus (*AC*):

2 "Et Dieu créa l'homme à son image; il l'a créé à l'image de Dieu: il les a créés mâle et femelle. Et Dieu les bénit, et il leur dit: 'Soyez féconds, multipliez, remplissez

---

1, 2. a) Comment faut-il considérer l'instinct sexuel humain, et pourquoi? b) En quels termes l'origine et le but de l'instinct sexuel sont-ils exposés dans Genèse 1 : 27, 28?

la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre.' "

3 Les organes génitaux mâle et femelle devaient servir ensemble à l'accomplissement de ce commandement divin. Ainsi, les organes sexuels ne doivent pas être considérés comme des jouets, des objets dont on se sert pour s'amuser, car un tel usage n'est pas conforme au dessein divin. Nous en servir pour nous divertir, est nuisible non seulement à ces organes mais à toute notre personne. Bien loin d'être des jouets, les organes de la reproduction ont été créés dans un dessein très sérieux. C'est pourquoi les parties génitales mâles et femelles doivent être considérées comme sacrées. Elles concernent la vie, surtout la vie d'une nouvelle génération d'humains.

4 La vie elle-même n'est-elle pas un don de Dieu et, dès lors, n'est-elle pas sacrée? La vie de chaque créature humaine qui est actuellement en vie, doit être tenue pour sacrée. N'en est-il pas de même de celle de la génération future? Assurément. N'oubliez pas les sixième et septième des Dix Commandements que Dieu communiqua à la nation d'Israël par la bouche de son prophète Moïse: " Tu ne dois pas assassiner. Tu ne dois pas commettre d'adultère. " (Ex. 20 : 13, 14, *NW*). Désirez-vous assassiner ou estropier la nouvelle génération, les nouveau-nés, les enfants? Cela peut arriver si vous jouez avec les organes sexuels ou les employez contrairement aux desseins et à la loi de Dieu, c'est-à-dire d'une manière immorale qui cause des maladies honteuses, de terribles maladies qui peuvent tuer la progéniture humaine.

5 La vie, qui est un don de Dieu, est sacrée. Il s'ensuit de là que le germe de vie que Dieu implanta dans l'homme

---

3. En conséquence, à quoi les organes génitaux devaient-ils servir, et pourquoi doivent-ils être considérés comme sacrés?

4. Doit-on tenir pour sacrée la vie de la génération future, et comment peut-on violer le sixième des Dix Commandements par son comportement sexuel?

5, 6. a) Comment doit-on considérer le germe de vie que Dieu a implanté dans l'homme et la femme, ainsi que la vie d'un fœtus dans le sein d'une femme? b) Comment ce fait est-il confirmé dans la loi divine consignée dans Exode 21 : 22-25?

et la femme, est sacré, lui aussi, et doit servir à l'accomplissement du noble dessein divin. Voilà pourquoi, dès qu'un nouvel individu commençait à prendre forme dans le sein d'une Juive, sa vie était considérée comme sacrée. Quiconque provoquait la fin de cette vie devait être puni de mort. D'après les lois de Dieu transmises par Moïse, le fœtus dans le sein d'une femme était une vie qui avait le droit de naître.

6 Après avoir énoncé les Dix Commandements, Dieu fit écrire cette loi dans le chapitre suivant: " Lorsque des hommes se battent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, s'ils la font accoucher, sans autre accident, le coupable sera passible d'une amende que lui imposera le mari de la femme, et qu'il paiera selon la décision des juges. Mais s'il y a un accident, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure. " (Ex. 21 : 22-25, *AC*). En l'occurrence, il fallait donner vie pour vie.

7 En accord avec ce qui précède, certains Orientaux — tels que les Coréens — comptent l'âge de leurs enfants à partir de la conception et non depuis le jour de leur naissance. Tout cela souligne le fait que l'embryon humain est une créature vivante et, par suite, qu'on ne doit le détruire à aucun stade de son développement. A propos de l'embryon viable, le Dr J.-B. Glenn écrit ce qui suit dans son livre *The Bible and Modern Medicine* (édition de 1963, page 176, paragraphe 2*): " L'embryon viable dans l'utérus est un individu humain, aussi sa destruction constitue-t-elle une violation du sixième commandement. "

8 En conséquence, l'homme ne doit pas abuser de la semence vivifiante qu'il porte en lui. Souvenez-vous

---

* Editeurs: Bloch Publishing Company, New-York.

---

7. a) Conformément à ce principe, comment certains Orientaux comptent-ils l'âge de leurs enfants? b) Comment faut-il considérer l'embryon humain, aussi que constitue sa destruction?

8. a) L'homme a-t-il le droit de faire un emploi abusif de la semence qu'il porte en lui, et quel exemple biblique peut-on citer à ce sujet? b) Pourquoi manquerait-on de respect envers la vie en engendrant un enfant illégitime?

d'Onan, fils du patriarche Juda. Il refusa de s'acquitter de son devoir consistant à assurer à Er, son frère décédé, un héritier masculin, en ayant des relations sexuelles avec Tamar, la veuve sans enfant. Dieu fit mourir Onan, non seulement à cause de sa conduite indigne d'un frère, mais encore parce qu'il versa volontairement à terre la semence reproductrice qui aurait dû donner vie à un héritier de son frère décédé. C'est pourquoi Onan subit un châtiment plus sévère que celui qui était prévu, d'après lequel la veuve Tamar lui eût ôté sa sandale du pied, lui eût craché au visage et déclaré devant les anciens: " Ainsi fait-on à l'homme qui ne relève pas la maison de son frère. " (Deut. 25 : 9, *Jé;* Gen. 38 : 6-10). D'autre part, aucun homme ne doit, par un acte immoral, faire commencer une nouvelle vie humaine qu'il ne désire pas. Parce que cet enfant serait illégitime, il voudrait l'abandonner et nierait qu'il en est le père. Un tel comportement ne montre aucun respect pour la vie humaine, pour la vie d'un enfant sans ressource.

9 Quiconque commet l'adultère ou la fornication enfreint la loi de Dieu et, de surcroît, pèche contre son propre corps, comme Paul le déclare sans détours dans I Corinthiens 6 : 18. Lorsque l'union sexuelle se fait dans le cadre d'un mariage légal et scriptural, elle ne transgresse pas la loi de Dieu et les conjoints ne pèchent pas contre leur corps. Ils agissent conformément au commandement que Dieu donna au premier homme et à la première femme, qui était physiquement parfaits et innocents.

10 La lettre chrétienne adressée aux Hébreux (13 : 4, *MN*) déclare: " Que le mariage soit chose honorable chez tous, et le lit conjugal sans souillure, car Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. " C'est l'inconduite des adultères et des fornicateurs, en péchant contre leur propre corps, qui est responsable des terribles maladies honteuses. Ces gens débauchés pervertissent le dessein divin et avilissent les organes sexuels que Dieu créa dans un but si

9. Quels rapports charnels nous feraient pécher contre notre propre corps?

10. Quelles conséquences doit-on supporter quand on pèche contre son propre corps?

élevé et qu'il revêtit de tant d'importance et de dignité. N'êtes-vous pas heureux de savoir que vos parents ont vécu proprement avant et après leur mariage?

11 A l'origine, le mariage légal était la chose naturelle que Dieu offrait aux hommes et aux femmes. Tout humain a le droit de mener une vie pure en attendant de pouvoir contracter un mariage honorable. Personne n'a le droit de lui ôter ce privilège divin et de le corrompre en l'obligeant à commettre un acte immoral ou en le tentant sous ce rapport. Nul n'est autorisé à enlever à quelqu'un la perspective de contracter un mariage honorable, sain et heureux. Aucun humain ne doit empêcher son prochain de pouvoir se marier ainsi, en abusant de ses organes de reproduction. Nous devons respecter notre propre corps et celui de nos semblables. Par conséquent, la jeune fille chrétienne évitera de ressembler à une serviette de lavabos publics sur laquelle n'importe quel homme peut s'essuyer les mains immoralement. Quel homme, qui se respecte et qui respecte la santé et l'hygiène, voudrait s'essuyer les mains sur une serviette malpropre, en se mariant avec une femme qui se prostitue? Jeunes filles, ne soyez pas des serviettes à l'usage des mains sales du premier débauché venu ou " chien " symbolique.

12 Il nous faut honorer nos organes génitaux. Paul écrivit aux chrétiens de Corinthe: " Les parties du corps que nous pensons être moins honorables, celles-ci nous les entourons d'un honneur plus abondant, et ainsi nos parties indécentes ont la plus abondante honnêteté, tandis que nos parties honnêtes n'ont besoin de rien. Néanmoins Dieu a composé le corps en donnant plus d'honneur à la partie qui en manquait, pour qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que ses membres aient la même sollicitude les uns pour les autres. " — I Cor. 12 : 23-25, *MN*.

13 Ceux qui se livrent à l'impureté sexuelle, déshono-

---

11. a) D'après ce que Dieu offrit à l'homme et à la femme en Eden, quel droit chaque humain possède-t-il, et partant, quel droit ne nous appartient pas? b) Que devons-nous respecter?

12. Comment Paul raisonne-t-il dans I Corinthiens 12 : 23-25, et à quelles parties du corps fait-il allusion?

13. Selon Romains 1 : 24, comment déshonore-t-on le corps humain, et jusqu'à quand Dieu tolérera-t-il ces abus?

rent leur corps. A cet effet, Paul écrivit aux chrétiens de Rome: "Dieu donc, selon les désirs de leur cœur, les a livrés à l'impureté, afin que leurs corps soient déshonorés parmi eux." (Rom. 1:24, *MN*). Jusqu'à la prochaine bataille d'Harmaguédon et l'enchaînement dans l'abîme de Satan le Diable et de ses démons, Dieu livrera les pécheurs de ce monde à leurs désirs impurs et de ce fait l'immoralité ira croissant sur la terre. Mais les fornicateurs, les adultères, les sodomites et les lesbiennes ne survivront pas et n'entreront pas dans le nouvel ordre de Dieu fondé sur la droiture.

14 Le mariage humain fut institué par Dieu le Créateur dans un dessein heureux: celui de remplir le paradis terrestre d'une race d'hommes et de femmes justes, sains et parfaits. Notre Créateur conçut et créa tous les phénomènes vitaux de notre corps. Selon sa volonté, tous les phénomènes physiologiques normaux devaient contribuer à notre bonheur et à notre santé. Cela est vrai également de l'union sexuelle, fonction importante permettant la conception des enfants en vue de l'expansion de la famille humaine, qui doit remplir la terre de créatures humaines faites à l'image et à la ressemblance de Dieu. — Gen. 1: 26-28.

15 D'après la façon dont Dieu créa l'homme et la femme, leur obéissance au commandement divin leur prescrivant de remplir la terre d'autres humains, ne devait pas leur imposer un fardeau pénible. La fonction génératrice devait être agréable, un plaisir exquis qui procurerait un bonheur indicible au serviteur de Dieu. Mais qui devait en profiter? Seulement ceux que Dieu aurait unis par un mariage légal et honorable, qui seraient devenus une seule chair et qui demeureraient dans cet état. En conséquence, ceux qui veulent goûter aux plaisirs charnels en dehors de l'union conjugale, déshonorent Dieu et lui désobéissent.

---

14. Dans quel dessein le mariage fut-il institué, et quelle est la volonté divine relative à tous les phénomènes vitaux de notre corps?

15. Quelle sorte d'expérience l'homme et la femme devaient-ils connaître en obéissant au commandement divin de remplir la terre, mais qui devait en profiter?

16 Si nous adoptons une bonne attitude sur ces questions vitales, en accord avec la sainte Bible inspirée, nous parviendrons à maîtriser nos passions animales et à nous garder de faire des projets impudiques pour satisfaire les désirs de la chair (II Sam. 13 : 1-14). N'oublions jamais pourquoi Dieu pourvut notre corps d'organes génitaux. Considérons ces derniers comme sacrés. Est-ce à dire que nous devons adorer ces organes et pratiquer un culte phallique dans lequel l'impudicité devient un privilège, voire une obligation religieuse? Bien au contraire, nous nous garderons bien d'adorer le sexe, même mentalement, et de fixer nos pensées sur les fonctions et les parties sexuelles. Les organes de la génération ne donnèrent pas la vie à la famille humaine. Ils ne sont que le moyen merveilleux par lequel nous transmettons la vie à nos enfants, selon la volonté de Dieu.

17 Dieu le Créateur est la sainte " source de la vie ". Lui seul doit être adoré comme l'Auteur de la vie et Celui qui a donné à l'homme les organes de la reproduction en vue de l'expansion de la famille humaine (Ps. 36 : 10). Le culte du sexe est donc une forme d'idolâtrie. Il conduit à coup sûr à l'impureté morale. Evitez-le coûte que coûte!

COMMENT SE GARDER CHASTE ET PUR

18 Nous qui sommes témoins de Jéhovah organisés en société d'un monde nouveau, nous devrions toujours garder présent à l'esprit que la vie est sacrée, puisqu'elle est un don du saint Dieu céleste qui est " la source de la vie ". Mais dans notre cas, la vie est surtout sacrée parce que nous avons voué notre vie à Jéhovah Dieu par l'intermédiaire du plus grand Serviteur public de tous, du Grand Prêtre, Jésus-Christ. Nous sommes dans l'obligation, en vertu du commandement divin, d'inviter et d'aider nos

---

16. a) Qu'est-ce qui nous aide à maîtriser nos passions animales? b) Pourquoi ne devons-nous pas adorer les organes génitaux?

17. Qui faut-il adorer, et qu'est donc le culte du sexe?

18. a) Pourquoi la vie doit-elle être considérée comme sacrée surtout par les témoins voués organisés en société d'un monde nouveau? b) Quelle pourrait être la conséquence d'une conduite immorale, et qu'est-ce qui est certain?

semblables à venir prendre de l'" eau de la vie ", c'est-à-dire à profiter des dispositions que Dieu a prises pour nous permettre de vivre éternellement dans son ordre nouveau et juste (Rév. 22 : 17, *MN*). Aussi serait-il malséant de notre part d'abuser, par une conduite immorale, des pouvoirs physiques que Dieu nous a donnés pour transmettre la vie à nos enfants. Cette mauvaise conduite *pourrait* avoir pour conséquence soit une répugnante maladie vénérienne, soit un enfant illégitime, témoignage vivant de l'inconduite de ses parents. Quoi qu'il en soit, cette débauche serait sûrement condamnée par le Créateur à l'esprit pur, qui créa l'homme et la femme dans un dessein honorable. Quiconque demeure sous le coup de cette condamnation, parce qu'il a abusé de la vie et du pouvoir de la transmettre, ne vivra pas éternellement.

19 Pour nous aider à abandonner l'impureté et à rester chastes, il nous faut prendre Dieu pour exemple de pureté ou de chasteté. Le vieil apôtre Jean écrivit aux chrétiens appelés à vivre au ciel: " Bien-aimés, maintenant nous sommes enfants de Dieu, mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Mais nous savons que lorsqu'il sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. Et quiconque a cette espérance fondée sur lui se purifie, tout comme celui-là est pur. " — I Jean 3 : 2, 3, *MN*.

20 Les membres du reste spirituel dont l'espérance est de faire partie du Royaume céleste de Dieu et de Jésus-Christ, et de voir Dieu face à face, doivent à tout prix vivre en harmonie avec cet espoir de voir le Dieu chaste et pur tel qu'il est. Comment peuvent-ils espérer être semblables à lui dans le ciel s'ils ne purifient pas d'abord leur vie ici-bas? Comment peuvent-ils désirer lui ressembler s'ils continuent, jusqu'à la fin de leur vie terrestre, à aimer l'impureté et l'immoralité, et s'ils ne cultivent pas les qualités de pureté qui caractérisent Dieu? Cela serait inconcevable.

19, 20. a) D'après I Jean 3 : 2, 3, qui devons-nous prendre pour exemple de chasteté? b) En harmonie avec leur espérance, pourquoi est-il particulièrement important pour les membres du reste de suivre ce modèle?

21 Il en est de même des " brebis " qui ont été séparées d'avec les " boucs " des nations de ce monde (Mat. 25 : 31-46). Ces hommes de bonne volonté fondent leurs espoirs sur le même Dieu. En accord avec leur espérance, celle de vivre après Harmaguédon sur une terre édénique, pure et juste, ils doivent dès maintenant purifier leur vie. Puis il leur faut rester purs.

22 Pour ne pas être déçus, nous devons fonder notre espérance sur la vérité divine. Tout comme l'eau dont nous nous servons pour nous laver et nous baigner, la vérité de la Parole écrite de Dieu nous aide à nous purifier et à rester purs individuellement et en tant que société d'un monde nouveau. Après avoir purifié notre vie ou âme en vivant conformément à la vérité, il nous reste encore une chose à faire d'une manière chaste et pure. A ce propos, l'apôtre Pierre écrivit ce qui suit aux chrétiens qui étaient sortis de Babylone la Grande:

23 " Maintenant que vous avez purifié vos âmes par votre obéissance à la vérité avec un amour fraternel sans hypocrisie comme résultat, aimez-vous intensément les uns les autres, du fond du cœur. Car vous avez reçu une nouvelle naissance, par une semence reproductrice non pas corruptible, mais incorruptible, au moyen de la parole du Dieu vivant et permanent. Car ' toute chair est comme l'herbe, et toute sa gloire comme fleur d'herbe; l'herbe se dessèche et la fleur tombe, mais la parole de Jéhovah demeure à jamais. ' Eh bien, c'est ici la ' parole ', ce qui vous a été déclaré comme bonne nouvelle. Rejetez donc toute corruption morale et toute fausseté, hypocrisie, envie, et toutes sortes de médisances, et, comme des enfants nouveau-nés [qui sont innocents quant aux désirs sexuels], créez un ardent désir en vous pour le lait non frelaté qui appartient à la parole, afin que, par lui, vous croissiez pour le salut, pourvu que vous ayez goûté que le Seigneur est bon. " — I Pierre 1 : 22 à 2 : 3, *MN*.

---

21. Pourquoi les "brebis" qui espèrent vivre sur la terre doivent-elles rester pures?

22, 23. a) Sur quoi notre espérance est-elle fondée, et pourquoi cela nous aide-t-il à rester purs? b) Selon Pierre, que devaient rejeter les enfants spirituels de Dieu, qui avaient reçu une nouvelle naissance?

24 Les garçons et les filles nouveau-nés ignorent tout du sexe. Ils n'ont pas de désirs sexuels impurs. Ainsi, l'apôtre Pierre disait que les chrétiens doivent rejeter " toute corruption morale ". Nous devons donc devenir " comme des enfants nouveau-nés " pour ce qui est de leur innocence sexuelle. En revanche, il nous faut être des hommes et des femmes adultes en ce qui concerne les questions sexuelles et morales, et la maîtrise de soi. L'apôtre Paul exprima cette pensée dans les paroles suivantes qu'il adressa à la congrégation de Corinthe: " Frères, ne devenez pas de petits enfants dans les facultés intellectuelles, mais soyez des tout-petits quant à la méchanceté; cependant devenez adultes dans les facultés intellectuelles. " — I Cor. 14 : 20, *MN*.

25 Outre l'hygiène physique, il nous faut donc avoir souci de l'hygiène mentale. Sous la loi de Jéhovah transmise par Moïse, les Juifs pratiquaient la circoncision des enfants mâles, ce qui se révéla très hygiénique et favorable à la santé aussi bien des hommes que des femmes. Les chrétiens ne sont pas soumis à cette loi; néanmoins, ils doivent pratiquer la circoncision du cœur. Nul chrétien ne peut être un Juif spirituel aux yeux de Dieu s'il ne subit pas cette circoncision " du cœur par l'esprit ". (Rom. 2 : 28, 29, *MN*.) L'esprit de Dieu est indispensable pour recevoir cette circoncision.

26 Pour pratiquer l'hygiène mentale, qui conduit aussi à l'hygiène physique, nous devons fixer nos pensées sur les choses édifiantes. L'apôtre Paul nous conseille en ce sens, en disant: " Enfin, frères, toutes les choses qui sont vraies, toutes celles qui sont d'un intérêt véritable, toutes celles qui sont justes, toutes celles qui sont chastes, toutes celles qui sont aimables, toutes celles qui sont de bon renom,

---

24. a) En accord avec ces paroles de Pierre, sous quel rapport devrions-nous devenir comme des "enfants nouveau-nés"? b) En conséquence, sous quel rapport devrions-nous être des hommes et des femmes adultes?

25. a) Outre l'hygiène physique, quelle autre hygiène est nécessaire? b) Quelle sorte de circoncision le chrétien doit-il pratiquer, et comment?

26. Pour favoriser l'hygiène mentale, quels conseils Paul nous donne-t-il dans Philippiens 4 : 8, 9?

tout ce qui est vertu et tout ce qui est chose digne de louange, continuez de songer à ces choses. Les choses que vous avez apprises ainsi qu'acceptées, entendues et vues relativement à moi, pratiquez-les; et le Dieu de paix sera avec vous." — Phil. 4 : 8, 9, *MN*.

27 L'apôtre Paul déclara qu'à Rome, où il était incarcéré, ses ennemis prêchaient le Christ pour un motif malicieux et impur, mais que d'autre part, " certains (...) prêchent le Christ (...) par bonne volonté. Ceux-ci annoncent le Christ par amour, car ils savent que je suis placé ici pour la défense de la bonne nouvelle ". De ce fait, Paul se réjouissait (Phil. 1 : 15-18, *MN*). Si nous pensons à Paul et suivons son exemple, nous resterons purs.

28 Nous désirons être sages selon la sagesse céleste, n'est-ce pas? Alors, il nous faut être chastes et purs. L'homme impudique n'est pas sage, mais bestial. Avant de reprendre les adultères spirituels, le disciple Jacques affirma: " Mais la sagesse d'en haut est tout d'abord chaste, puis pacifique, raisonnable, prête à obéir, pleine de miséricorde et de bons fruits, ne faisant pas de distinctions partiales, non hypocrite. " (Jacq. 3 : 15 à 4 : 4, *MN*). Souvenez-vous donc que la sagesse céleste est " tout d'abord chaste ".

29 La sagesse céleste veut que les témoins de Jéhovah s'efforcent de garder chaste et pure la société du monde nouveau. Les résultats des efforts constants que nous déployons en ce sens se manifestent de plus en plus, grâce à la bénédiction divine. Tant que les Israélites obéirent aux lois et aux commandements de Jéhovah, ils étaient la nation la plus saine de l'Antiquité, pure des nombreuses maladies honteuses dont souffraient les nations païennes ou gentiles (Deut. 28 : 1-10, 15, 27-37). De même, nos efforts pour garder chaste et pure l'organisation des serviteurs publics de Dieu, devraient non seulement nous préserver

---

27. Pour quel motif devrions-nous prêcher le Christ, et quel exemple nous aidera sous ce rapport?

28. Si nous voulons posséder la sagesse céleste, que nous faut-il être "tout d'abord"?

29. Conformément à ce qui se passa en Israël lorsque celui-ci observa les lois divines, quel devrait être le résultat de nos efforts pour garder l'organisation chaste et pure?

de l'impureté doctrinale, mais encore faire de nous la société la plus saine de la terre, surtout en ce qui concerne les maladies vénériennes.

30 Cependant, tout en faisant notre possible pour rester purs individuellement et en tant qu'organisation, n'omettons pas de chercher l'aide de Dieu, le Créateur de son organisation de serviteurs publics, dirigée par Jésus-Christ, le Roi des rois. Actuellement cette organisation mène à terme la tâche qui lui a été confiée, savoir la prédication de la bonne nouvelle du Royaume instauré de Dieu, par la terre habitée tout entière, en témoignage à toutes les nations. Jéhovah Dieu assume lui-même la première responsabilité de garder pure son organisation terrestre qui accomplit ce service public. Accompagné de Jésus-Christ, son Messager ou plus grand Serviteur public, Jéhovah est venu dans son temple spirituel afin d'y exercer ses jugements. C'est pourquoi il donne cet avertissement à ceux qui prétendent être son peuple: " Je m'approcherai de vous pour le jugement; et je me hâterai de témoigner contre les enchanteurs et les adultères, contre ceux qui jurent faussement, contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui font tort à l'étranger, et ne me craignent pas. " (Mal. 3 : 1-5). Ainsi donc, son organisation de serviteurs publics sur la terre, passe actuellement en jugement.

31 Désirons-nous voir le grand Juge, Jéhovah Dieu, témoigner contre nous individuellement, parce que nous sommes semblables à des " adultères ", c'est-à-dire moralement impurs? S'il possède des preuves qui nous sont défavorables sous ce rapport, il ne manquera pas de faire connaître, en temps utile, son témoignage contre nous, ce qui nous vaudra d'être exclus de sa société du monde nouveau, afin que notre présence ne souille pas ses témoins.

---

30. a) Tout en faisant notre possible pour garder l'organisation pure, quelle aide devrions-nous sans cesse chercher, à cause de quelle tâche à accomplir? b) Qui assume la première responsabilité de garder l'organisation pure, aussi dans quelle période sommes-nous?

31. a) Pourquoi ne désirons-nous pas que Dieu témoigne contre nous en nous rangeant parmi les "adultères"? b) Si nous voulons garder notre place au sein de la société, que devons-nous faire?

Désirons-nous de tout notre cœur rester au sein de la société du monde nouveau vouée au service public de Dieu? Puisque tel est notre ardent désir, que chacun de nous fasse sa part pour garder cette société chaste et pure, à la gloire de Dieu et dans l'intérêt du précieux service public que nous accomplissons conformément à sa volonté.

La domination permanente est subordonnée au soutien du vrai culte

LE GRAND obstacle inévitable auquel se sont toujours heurtés les dirigeants qui ont cherché à édifier ou à perpétuer un gouvernement, vient de ce qu'ils doivent mourir et transmettre leur pouvoir et leur autorité à leurs successeurs. Nombreux sont les souverains qui ont recherché l'immortalité ou se sont proclamés immortels. Ils sont morts néanmoins, et finalement leur gouvernement est tombé en décadence et s'est effondré. Mais si un bon roi pouvait vivre éternellement et garder intact son gouvernement, il pourrait contribuer au bien éternel de ses sujets.

2 Même des dynasties ou lignées de rois ont été dans l'impossibilité d'exercer éternellement la royauté. Toutefois, la Bible nous apprend que Jéhovah Dieu a conclu avec un certain homme une alliance aux termes de laquelle un des descendants de cet homme s'assiérait pour toujours sur le trône, son autorité et sa domination royale devant s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre. Pour confirmer cette alliance, Dieu se servit de l'homme en question et de son fils, ainsi que de la capitale de son gouvernement, pour établir un royaume typique qui préfigurerait le royaume permanent; en d'autres termes, Dieu établit un royaume qui fonctionna sur une petite échelle, pour permettre aux hommes de connaître les conditions que devrait

remplir le souverain héritier de la royauté permanente, et de voir tout ce que ce royaume leur apporterait, afin qu'ils puissent espérer et placer leur confiance en celui-ci.

3 Le roi David fut l'homme que Dieu employa pour établir ce royaume typique; il ne fut pas choisi arbitrairement car il remplissait les conditions requises par Dieu pour être un souverain. Il commença à régner sur la tribu de Juda en 1077 av. J.-C., et sur tout Israël en 1070. Mais pour que ce royaume typique, qui était un modèle parfait du royaume permanent, pût être créé, il fallait auparavant choisir un lieu approprié pour y établir la capitale. En outre, certains événements devaient d'abord avoir lieu. Il convient de noter que les actions de David font connaître les exigences de Dieu à l'égard du souverain permanent, car elles préfiguraient exactement tout ce que celui-ci accomplirait.

LE ROI QUI REMPLIT LES CONDITIONS

4 *David désirait que la domination divine s'exerçât sur tout le pays que Dieu avait donné à son peuple.* La situation géographique de Jérusalem explique pourquoi le roi choisit cette ville pour capitale dès le début de son règne. Mais à cette époque-là, elle était encore occupée par des ennemis, les Jébusiens païens. Puisque David régnait non seulement sur Juda mais sur toutes les tribus d'Israël, il pouvait donc monter contre Jérusalem qui était située dans le territoire de Benjamin. Dieu bénit son zèle et son courage et David s'empara de la forteresse de Sion ou Jérusalem. Quand il eut transféré sa capitale de Hébron à Sion, la ville de Jérusalem en vint à être appelée "la ville de David". — II Sam. 5 : 6-9; I Chron. 11 : 6-8.

5 *Le roi David obéit aux lois justes de Dieu et les fit respecter,* et la renommée de Sion ou Jérusalem se répandit parmi toutes les nations d'alentour (Ezéch. 16 : 14). Les Philistins, pratiquants notoires d'une religion d'origine babylonienne, tentèrent de renverser David. Mais deux victoires écrasantes permirent à celui-ci d'arrêter net ces ennemis du vrai culte. — II Sam. 5 : 17-25.

6 Dès qu'il fut fermement établi dans son royaume, *David ne tarda pas à encourager l'exercice de la vraie*

religion parmi le peuple, mettant à la première place les intérêts du culte de Jéhovah. Depuis l'époque du grand prêtre Héli, l'Arche de l'alliance ne se trouvait plus dans le tabernacle dressé par Moïse. Elle séjournait depuis de nombreuses années dans la maison d'un habitant de Kirjath-Jearim (Baalé-Juda). (I Sam. 4 : 1 à 7 : 2.) Le roi la fit monter sur le mont Sion et la plaça sous une tente dans la ville de David. *Il prit des dispositions en faveur du culte de Dieu* en désignant dix Lévites et deux prêtres pour faire le service devant l'Arche, et *lui-même prit la tête dans l'exercice de la vraie religion,* puisque ce jour-là il composa et chanta un psaume nouveau où il dit: "Louez Jéhovah, invoquez son nom; faites connaître parmi les peuples ses hauts faits (...). 'Jéhovah est [devenu, *NW*] roi!' (...). Célébrez Jéhovah, car il est bon, car sa miséricorde dure éternellement." Et tout le peuple répondit: "Amen!" — I Chron. 15 : 1 à 16 : 36, *AC;* 13 : 1-12; II Sam. 6 : 1-19.

7 David ne s'attribua ni la gloire ni le mérite d'être le vrai roi sur Israël; mais *il reconnut qu'il régnait au nom de Jéhovah sur le "trône de Jéhovah".* (I Chron. 29 : 23, *AC.*) *Le peuple fut encouragé à reconnaître ce fait* dans le Psaume des fils de Coré:

> "Jéhovah est grand et l'objet de toute louange, dans la cité de notre Dieu, sur sa montagne sainte. Elle s'élève gracieuse, joie de toute la terre, la montagne de Sion, vers le septentrion, la cité du grand Roi. (...) Que la montagne de Sion se réjouisse, que les filles de Juda soient dans l'allégresse, à cause de tes jugements! Parcourez Sion et faites-en le tour, comptez ses forteresses; observez son rempart, examinez ses palais, pour le raconter à la génération future." — Ps. 48 : 2-15, *AC;* voyez aussi Psaume 76 : 2, 3.

8 "L'obéissance vaut mieux que les sacrifices", a dit Samuel, prophète de Dieu, au roi désobéissant Saül (I Sam. 15 : 22). *David reconnaissait que l'obéissance à Dieu est exigée même d'un roi, afin que sa royauté se prolonge.* Sa domination lui serait-elle ôtée comme elle l'avait été à son prédécesseur Saül? L'amour de David pour Dieu et son zèle à exalter et à encourager le culte de Dieu, seraient les facteurs déterminants.

L'ALLIANCE POUR UNE ROYAUTE PERMANENTE

9 Bien qu'il se fût bâti un palais sur le mont Sion, David ne jugeait pas convenable d'habiter dans une maison de cèdre alors que l'Arche de Dieu résidait sous une simple tente. *Il voulut exalter Jéhovah Dieu, le vrai Roi,* en lui bâtissant un temple magnifique. Jéhovah, sensible à ce désir, répondit à David par l'intermédiaire de son prophète Nathan:

> "J'ai été avec toi partout où tu allais, j'ai exterminé tous tes ennemis devant toi, et je t'ai fait un grand nom, comme le nom des grands qui sont sur la terre (...); et Jéhovah t'annonce qu'il te fera une maison (...). J'élèverai ta postérité après toi, celui qui sortira de tes entrailles, et j'affermirai son royaume. C'est lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai pour toujours le trône de son royaume. Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils. S'il fait le mal, je le châtierai avec une verge d'hommes et des coups de fils d'hommes. Mais ma grâce ne se retirera point de lui, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai ôté de devant toi. Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés devant toi; ton trône sera affermi pour toujours." — II Sam. 7 : 1-17, *AC*.

10 Quelle bénédiction de la part du Souverain de l'univers! David serait le premier d'une lignée de rois qui n'aurait point de fin. Cette alliance pour le Royaume indiquait clairement que la Postérité de la "femme" de Dieu promise dans le jardin d'Eden, la Postérité d'Abraham en qui toutes les familles de la terre se béniraient, viendrait de la lignée du roi David, de la maison de Juda, à qui le sceptre ne serait jamais retiré. — Gen. 3 : 15; 22 : 18; 49 : 10.

11 A partir de ce moment-là, David était comparable à une pierre angulaire posée en Sion, sur laquelle une maison royale de souverains devait être édifiée pour représenter le Roi céleste, Jéhovah. David, plein de reconnaissance, remercia Dieu dans une prière. — II Sam. 7 : 18-29.

12 David eut pour successeur son fils Salomon, dont le nom signifie "Pacifique". Jéhovah lui donna aussi le nom de Jedidiah, qui veut dire "Bien-aimé de Jéhovah". (II Sam. 12 : 24, 25, *AC* n.m.) Quel honneur pour Salomon d'être né dans Sion! C'était un honneur bien plus grand que d'avoir vu le jour dans la célèbre Babylone! Le

Psaume 87 : 2-6 (*AC*) nous dépeint cet honneur en ces termes: "Jéhovah aime les portes de Sion plus que toutes les demeures de Jacob [Israël]. Des choses glorieuses ont été dites sur toi, cité de Dieu [du vrai Dieu, *NW*]! (...) C'est le Très-Haut qui l'a fondée. Jéhovah inscrira au rôle des peuples: 'Il est né dans Sion.' "

13 On pourrait même dire de Salomon qu'il naquit comme roi en 1037 av. J.-C. D'après les termes de l'alliance conclue avec David, Jéhovah devint un Père pour lui. David avait assujetti les nations à l'intérieur des frontières que Dieu avait fixées à la Terre promise; Salomon dominait donc sur tout le royaume qui s'étendait depuis le fleuve de l'Egypte au sud, jusqu'à Kadès sur l'Oronte, à plus de cent vingt kilomètres au nord de Damas. — I Chron. 29 : 23.

14 Par inspiration, Jéhovah donna à David le plan de tous les travaux pour la construction du temple. En outre, David rassembla de nombreux matériaux et recueillit des sommes considérables, grâce aux offrandes volontaires apportées par le roi lui-même et par le peuple. Le roi offrit également le terrain sur lequel le temple serait bâti. *Il comprenait que la prospérité de la nation dépendait de Dieu,* et que les Israélites ne faisaient que rendre à Dieu la gloire et les richesses qui lui appartenaient et qu'il leur avait données. — I Chron. 29 : 10-16.

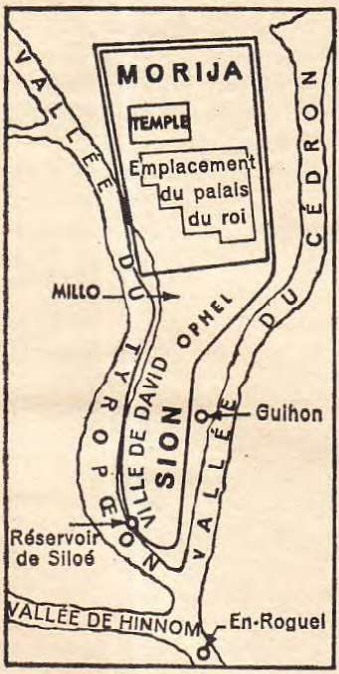

15 L'emplacement du temple était situé à près de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer Méditerranée, sur le mont Morija, là où Abraham avait bâti un autel pour offrir son fils Isaac. Un éperon, qui se dirigeait vers le sud et qu'on appela par la suite "Ophel", le rattachait au mont Sion. De quelque direction qu'ils vinssent, les adorateurs seraient obligés de *monter* au temple (Ps. 122 : 1-4;

Es. 2 : 2). A l'époque où David acheta l'aire sur laquelle le temple fut construit, une grande plaie s'était abattue sur Israël, et l'ange de Jéhovah avait ordonné de construire un autel en cet endroit. David offrit un sacrifice, et dit: "C'est ici la maison de Jéhovah le vrai Dieu, et c'est ici un autel des holocaustes pour Israël." — I Chron. 21 : 14 à 22 : 1, *NW;* II Sam. 24 : 10-25.

LE CULTE DE JEHOVAH EST EXALTE

16 David avait oint Salomon pour roi, lorsque son quatrième fils, Adonija, projeta de s'emparer du trône. Plus tard, tout le peuple oignit Salomon pour roi et se soumit à lui (I Rois 1 : 1-40; I Chron. 28 : 1; 29 : 20-28). Dès ce moment, Dieu dirigea et bénit le règne de Salomon, afin de montrer comment le vrai culte de Jéhovah Dieu serait exalté par le Grand Salomon, Jésus-Christ, la Postérité d'Abraham et l'Héritier de David, ainsi que les bienfaits qui découleraient de sa domination.

17 Au printemps de 1034 av. J.-C., Salomon entreprit la construction du temple. Les préparatifs de David facilitèrent remarquablement la poursuite des travaux, puisque la construction de cet édifice grandiose ne demanda que sept années et demie. Néanmoins, le temple ne fut entièrement meublé que lorsque l'Arche de l'alliance fut transportée dans le lieu Très-Saint. Nous lisons à ce propos dans le récit de l'inauguration du temple:

> "Alors [à la fête des huttes] le roi Salomon assembla près de lui à Jérusalem les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus (...). Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance de Jéhovah à sa place, dans l'oracle [l'arrière-chambre, *NW*] de la maison, dans le Saint des saints, sous les ailes des Chérubins. Car les Chérubins étendaient leurs ailes sur la place de l'arche, et ils couvraient l'arche et ses barres par dessus." — I Rois 8 : 1-7, *AC;* Ex. 34 : 22; Lév. 23 : 33-36.

18 Dès lors, l'emplacement du temple ainsi que Sion se trouvaient dans les limites de la Grande Jérusalem; Jéhovah était donc présent, d'une manière représentative, dans Jérusalem et dans Sion, car il habitait parmi les chérubins, représenté par la lumière miraculeuse appelée chékinah. — Ps. 80 : 2; 99 : 1; Es. 37 : 16; Nomb. 7 : 89.

19 Au cours de la cérémonie d'inauguration, le roi Salomon, s'agenouillant devant le grand autel d'airain en présence de toute la congrégation d'Israël, présenta à Dieu une longue prière pour la dédicace du temple, prière dans laquelle il soulignait le caractère permanent de l'alliance pour le Royaume. Il implora Jéhovah en faveur d'Israël, lui demandant de l'exaucer, d'avoir pitié de lui; si ce peuple commettait un jour des péchés si graves que Dieu l'emmènerait en captivité dans un pays étranger mais que, par la suite, il se repentait sincèrement et priait Jéhovah, les regards tournés vers son pays, Salomon demandait à Dieu de pardonner et de ramener son peuple dans le pays qu'il lui avait donné et d'exercer ainsi sa miséricorde "afin que tous les peuples de la terre reconnaissent que Jéhovah est [le vrai, *NW*] Dieu, qu'il n'y en a point d'autre". — I Rois 8 : 22-61, *AC*.

20 Au sud de l'autel, il y avait une immense cuve ronde remplie d'eau, appelée la "mer de fonte", qui avait quatre mètres cinquante de diamètre et plus de deux mètres vingt-cinq de hauteur; elle était posée sur douze taureaux, groupés par trois, chaque groupe étant tourné vers une direction différente (I Rois 7 : 23-26). L'autel devant lequel Salomon pria, se trouvait sans doute à l'endroit même où David avait dressé le sien. Il mesurait neuf mètres de long, neuf mètres de large et quatre mètres cinquante de haut (II Chron. 4 : 1-5). Un sacrifice fut offert sur cet autel, le jour de la dédicace. Dieu montra alors qu'il agréait le temple:

> "Lorsque Salomon eut achevé de prier, le feu descendit du ciel et consuma l'holocauste et les victimes, et la gloire de Jéhovah remplit la maison. Les prêtres ne pouvaient entrer dans la maison de Jéhovah, car la gloire de Jéhovah remplissait sa maison. Tous les enfants d'Israël virent descendre le feu et la gloire de Jéhovah sur la maison, et tombant le visage contre terre sur le pavé, ils se prosternèrent et louèrent Jéhovah en disant: 'Il est bon! Sa miséricorde dure à jamais.' " — II Chron. 7 : 1-3, *AC*.

21 Salomon était-il celui qui, selon la promesse, posséderait la royauté éternelle? Non, mais étant l'héritier de David, dans son programme de construction pour exalter le nom de Jéhovah et apporter la prospérité et le bonheur

à ses sujets grâce à une domination juste et au soutien apporté au culte de Jéhovah, il préfigurait exactement l'Héritier permanent dans son règne.

22 Pendant les treize années qui suivirent, alors qu'il habitait dans son palais situé sur le mont Sion dans la ville de David, à huit cents mètres environ du mont Morija, le roi Salomon exécuta tout un programme de construction gouvernementale. Il entreprit la construction d'un nouveau palais royal sur le mont Morija, au sud et dans le voisinage immédiat du temple, mais plus bas. Au sud de ce palais, il bâtit le portique du trône, le portique des colonnes et la maison de la forêt du Liban. — I Rois 7 : 1-7.

23 A partir de ce moment, Salomon régna du haut de la montagne où se trouvait le temple, le mont Morija. Sa femme, la fille de Pharaon, alla habiter dans la nouvelle maison qu'il lui avait bâtie; elle ne fut pas autorisée à habiter "dans la maison de David, roi d'Israël, parce que ces lieux sont saints, l'arche de Dieu [Jéhovah, *NW*] y étant entrée". — II Chron. 8 : 11, *AC;* I Rois 3 : 1; 7 : 8; 9 : 24.

BIENFAITS PREFIGURES

24 L'œuvre de construction de Salomon était si belle, si grandiose, les dispositions qu'il prit pour la gérer étaient à ce point excellentes, que le visiteur ne pouvait cacher son admiration, témoin la reine de Séba quand elle vint à Jérusalem (I Rois 10 : 1-5). Le long règne de Salomon fut un règne de gloire, de paix et de prospérité. Ses sujets se multiplièrent:

> "Juda et Israël étaient nombreux comme le sable qui est sur le bord de la mer; ils mangeaient, buvaient et se réjouissaient. Juda et Israël habitaient en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis [la ville de] Dan jusqu'à Bersabée, pendant toute la vie de Salomon." — I Rois 4 : 20, 25, *AC*.

25 Tout cela constituait un tableau prophétique. Dieu avait fait avec David une alliance pour un royaume permanent qui devait être établi dans sa descendance. De nombreux rois de cette lignée davidique s'assirent sur le trône, mais un Roi devait venir qui exercerait la royauté d'une façon permanente. Ce roi fut Jésus-Christ, le Grand Salo-

mon. Le règne pacifique de Salomon, sous lequel chacun était heureux et possédait son lopin de terre, goûtant les bienfaits d'une domination juste, préfigurait le règne de Jésus-Christ, le Grand Salomon, la Postérité de la "femme" de Dieu, le Prince de la paix (Mat. 12 : 42; Es. 9 : 5, 6). Du fait qu'il est immortel, il possédera éternellement la royauté, affermissant pour toujours la lignée de David sur le trône. Mais pour ce qui est du royaume typique de Dieu et des raisons qui le firent entrer en conflit avec la deuxième puissance mondiale, l'Assyrie, veuillez lire l'article suivant.

QUESTIONS

1. A quel obstacle inévitable les souverains humains se sont-ils toujours heurtés, mais qu'est-ce qui pourrait contribuer au bien éternel de l'humanité?
2. En ce qui concerne le gouvernement, quelle promesse Jéhovah a-t-il faite, et dans quel but établit-il un royaume typique?
3. Comment Dieu se servit-il de David pour préfigurer son roi permanent?
4. a) Comment Jérusalem passa-t-elle sous la domination du roi David, et à la suite de quel désir du roi? b) Quel nom l'ancienne forteresse jébusienne reçut-elle par la suite?
5. Quelle fut l'attitude du roi David à l'égard de la loi divine, et quel succès remporta-t-il contre les ennemis du vrai culte?
6. Quels intérêts David mit-il à la première place dans son royaume? Citez certains faits qui le prouvent.
7. a) Au nom de qui et sur quel trône David régnait-il? b) Dans un psaume des fils de Coré, comment le peuple fut-il encouragé à reconnaître que Jéhovah exerçait la royauté?
8. Qu'est-il exigé d'un roi pour que son règne se prolonge?
9. a) Pourquoi David voulut-il bâtir un temple magnifique à Jéhovah? b) Quelle promesse concernant sa postérité, Jéhovah fit-il à David?
10. Comment les termes de cette alliance garantissent-ils et jettent-ils une lumière sur l'accomplissement des prophéties concernant la Postérité de la "femme" de Dieu, la Postérité d'Abraham et le sceptre?
11. Dès ce moment, à quoi pouvait-on comparer David, et comment celui-ci exprima-t-il sa reconnaissance?
12. Quelle est la signification des noms que reçut Salomon? Comment le Psaume 87 dépeint-il l'honneur d'être 'né dans Sion'?
13. Quand, et dans quel sens particulier, Salomon 'naquit-il dans Sion'? Jusqu'où s'étendait son royaume?
14. Quels préparatifs David fit-il en vue de la construction du temple? Pour lui, de quoi dépendait la prospérité de la nation?
15. a) Pourquoi peut-on dire que le lieu sur lequel se trouvait le temple était bien choisi, et que devaient faire les adorateurs? b) Comment cet emplacement avait-il déjà revêtu une certaine importance pour ce qui concerne les sacrifices à l'époque de David?
16. Quelles sont les deux circonstances au cours desquelles Salomon fut oint pour roi, et dans quel dessein prophétique Dieu dirigea-t-il et bénit-il son règne?
17. a) Quand Salomon entreprit-il la construction du temple, et combien de temps dura celle-ci? b) Au temps de l'inauguration du temple, quel meuble de toute première importance fut placé dans le Très-Saint?
18. Dès lors, qu'est-ce qui se trouvait inclus dans les limites de la Grande Jérusalem? En conséquence, où pouvait-on dire que Dieu manifestait sa présence?
19. Quelle requête particulière Salomon fit-il dans la prière qu'il prononça lors de la dédicace du temple, et dans quel but?

20. a) Décrivez la cuve d'eau et l'autel. b) Comment Jéhovah montra-t-il qu'il acceptait l'autel et le temple?
21. Ces événements signifiaient-ils que Salomon était celui qui posséderait la royauté éternelle?
22. Quels autres travaux de construction furent effectués dans le voisinage du temple?
23. D'où Salomon commença-t-il à régner, mais pourquoi sa femme, fille de Pharaon, n'y habita-t-elle pas?
24. a) Quelle impression tous ces ouvrages de Salomon produisaient-ils sur ceux qui les voyaient? b) Quelles conditions le peuple connut-il sous le règne de Salomon?
25. De quoi était-ce un tableau prophétique? Qu'est-ce que cela signifie pour la lignée royale de David?

Veillez à ne pas profaner le nom de Jéhovah

QUE signifie pour vous le nom de Jéhovah? Pour les chrétiens, c'est le nom du Père de Jésus-Christ et le plus grand nom de l'univers. Pour les anciens adorateurs de Jéhovah, comme le roi David et les prophètes, c'était le nom qui appelait le plus profond respect et un dévouement exclusif. Mais actuellement, des millions de gens n'ont pas le bon sens de témoigner du respect à ce nom, et parmi eux figurent de nombreux dirigeants de la terre ainsi que maints chefs religieux de ce monde, même ceux de la chrétienté.

2 C'est chose grave que de manquer de respect envers le nom de Jéhovah et une erreur fatale de le profaner. Par contre, porter un grand respect à son nom et le reconnaître comme le nom du vrai Dieu, le Créateur, Souverain des cieux et de la terre, assureront à la créature de merveilleuses récompenses. En réalité, ce nom identifie Dieu, le désignant comme Celui qui a un dessein à l'égard de ses créatures, non comme un Dieu absent quand on l'invoque ou indifférent, mais comme un Dieu qui entend et voit ceux qui manquent de respect à l'égard de son nom ou qui le profanent, un Dieu qui les paiera de retour. Certains examineront la Parole de Dieu pour savoir ce qu'elle dit de ce nom, afin de le respecter et de lui rendre un dévouement exclusif. D'autres, cependant, à l'exemple de ces rois

du passé qui se glorifiaient eux-mêmes, découvriront que la profanation du nom de Jéhovah les aura menés à la ruine.

3 Dans les articles précédents de cette série, nous avons parlé du zèle remarquable de David pour le nom et le culte de Jéhovah, et de l'alliance que Dieu contracta avec lui pour un royaume éternel qu'il établirait dans sa lignée. Son fils Salomon marcha dans la sagesse de Jéhovah au début de son règne, et il en résulta pour ses sujets une prospérité et un bonheur si grands que le monde n'en a jamais connu de semblables. Toutefois, dans sa vieillesse, Salomon abandonna le culte exclusif de Jéhovah et édifia des lieux de fausse adoration pour les dieux de ses femmes païennes. A cause de l'alliance qu'il avait faite avec David pour un royaume éternel qu'il établirait dans sa famille, Dieu informa l'infidèle Salomon qu'il laisserait à son fils une tribu (Benjamin, fidèle à Juda), mais qu'il arracherait les autres tribus de sa maison royale. — I Rois 11 : 1-13.

LA PERTE DES DIX TRIBUS

4 En 997 av. J.-C., Roboam, fils de Salomon, succéda à son père sur le trône. Il suivit la mauvaise voie empruntée par Salomon et opprima le peuple. Voilà pourquoi les dix tribus d'Israël se révoltèrent sous la conduite de Jéroboam, de la tribu d'Ephraïm. Dieu empêcha Roboam, roi de Juda, de combattre les dix tribus schismatiques pour les subjuguer de nouveau. A l'exemple des tribus de Juda et de Benjamin, les Lévites, qui servaient dans le temple de Jéhovah à Jérusalem, restèrent fidèles à la maison de David, bien que leur loyauté envers elle eût pour conséquence de les priver d'une bonne partie de la dîme puisqu'ils ne pouvaient plus la prélever que sur deux tribus au lieu de douze. Nombreux aussi furent ceux des dix tribus d'Israël qui, craignant et respectant Jéhovah, vinrent en Juda pour rester fidèles à son culte et à sa maison royale. — II Chron. 11 : 13-17.

5 Jéhovah avait promis au roi Jéroboam d'assurer à sa descendance une royauté stable sur les dix tribus d'Israël s'il continuait à l'adorer comme David l'avait fait. Mais, comme Roboam, Jéroboam manqua de respect envers la

Parole et le nom de Jéhovah. Il craignait de voir ses sujets se soumettre de nouveau à la maison de David s'ils continuaient de se rendre à Jérusalem, en Juda, pour adorer Jéhovah à son temple. Il se dit qu'une rupture avec la maison royale de David entraînerait aussi une rupture avec le culte du Dieu de David. Au mépris de Jéhovah, il décida de fonder le culte du veau d'or.

6 C'était un faux culte babylonien. Dans l'ancienne Babylone, le taureau était un symbole du dieu de la tempête nommé Hadad. Néanmoins, Jéroboam déclara que le veau représentait le dieu d'Israël et il dressa deux autels, l'un à Dan, l'autre à Béthel, pour aider les Israélites dans leur culte du veau et pour les empêcher de monter à Jérusalem, située à une vingtaine de kilomètres au sud de Béthel. — I Rois 12 : 1-33.

7 La capitale du royaume du Nord, établie d'abord à Sichem, fut transférée ensuite à Thirtsa puis à Samarie, où elle demeura jusqu'à la chute du royaume d'Israël. Le roi Achab, fils du fondateur de Samarie, accrut l'iniquité religieuse par son mariage avec une idolâtre attachée au culte de Baal; il éleva à ce faux dieu un autel dans le temple qu'il bâtit dans cette capitale. Environ trente ans plus tard, Jéhu, roi d'Israël, extermina du milieu d'Israël le culte immonde de Baal, qui était en opposition à Jéhovah, mais il n'abandonna point le culte des veaux. — I Rois 15 : 21, 33; 16 : 15-18; II Rois 9 : 1 à 10 : 31.

LE FAUX CULTE PROVOQUE LA CHUTE

8 Pour avoir adopté le culte des veaux d'or, Israël eut une histoire mouvementée. La royauté changea souvent de mains. Dans l'intervalle, l'Assyrie devint une puissance mondiale. Un roi assyrien nommé Pul (ou Tiglath-Piléser III), envahit le territoire d'Israël au cours du règne de Menahem, et du temps de Pékach, qui succéda au fils de Menahem, le roi d'Assyrie prit une grande partie du pays, emmenant de nombreux Israélites captifs en Assyrie. Osée, l'assassin de Pékach, fut le dernier roi de Samarie. — II Rois 15 : 17-30; 17 : 1, 2.

9 Les rois d'Israël, qui s'obstinaient à déshonorer Dieu, lassèrent finalement la patience de Jéhovah qui permit à

Salmanasar, roi d'Assyrie, d'envahir le territoire d'Israël, et Osée lui fut assujetti. Ayant découvert qu'Osée avait écrit en Egypte pour obtenir du secours, le roi d'Assyrie monta contre Samarie pour la détruire. La ville, bien fortifiée, résista pendant trois ans. Elle tomba finalement en 740 av. J.-C. Les annales du roi Sargon II, à qui revient la gloire d'avoir pris Samarie, nous apprennent que 27 290 Samaritains furent emmenés en captivité et remplacés par des gens venus de Babylone et d'autres lieux. — II Rois 17 : 3-24.

10 Bien que Jéhovah fût irrité contre les Israélites parce qu'ils n'avaient pas respecté son nom, il n'en était pas moins en colère contre ceux qui haïssaient son nom et le profanaient en attaquant son peuple, et au temps marqué il châtia l'Assyrie.

11 Qu'advint-il du royaume du Sud, avec sa capitale Jérusalem, où les rois de la lignée davidique régnaient encore? Au temps d'Osias ou Azaria, le onzième roi qui régna à Jérusalem, l'Assyrie commença à envahir le royaume septentrional des dix tribus d'Israël. Jéhovah prévint le royaume de Juda qu'il ne devait faire aucune alliance avec l'Assyrie pour assurer sa protection contre les ennemis de Jérusalem. Esaïe, fils d'Amots, commença à prophétiser à partir du temps d'Osias jusqu'au cours du règne d'Ezéchias, et il mentionne l'Assyrie et les Assyriens quarante-quatre fois, plus souvent que n'importe quel autre prophète de la Bible. — II Rois 15 : 17-19; Es. 1 : 1.

12 En dépit de cet avertissement, Achaz, roi de Juda et père d'Ezéchias, fit un pacte avec le roi d'Assyrie pour se protéger contre le roi Pékach d'Israël et le roi de Syrie, qui étaient des conspirateurs. En le mettant en garde contre cette alliance, Esaïe prononça une prophétie annonçant la naissance virginale du Messie ou Christ. Il dit:

> "Jéhovah lui-même vous donnera un signe: Voici que la vierge a conçu, et elle enfante un fils, et elle lui donne le nom d'Emmanuel [qui veut dire 'Dieu avec nous']. (...) Avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays dont les deux rois [d'Israël et de Syrie] t'épouvantent sera dévasté. Jéhovah fera venir sur toi et sur ton peuple, et sur la maison de ton père, des jours tels qu'il n'y en a pas eu de semblables depuis le jour

qu'Ephraïm s'est séparé de Juda [en 997 av. J.-C.], — le roi d'Assyrie." — Is. 7 : 14-17, *AC*.

13 C'était donc en réalité la Deuxième Puissance mondiale, l'Assyrie, qui constituait une menace pour Juda (Es. 7 : 18-20; 8 : 7, 8). La sixième année d'Ezéchias, Samarie tomba aux mains des Assyriens, pendant le règne de Sargon II, à une époque où l'Assyrie était à l'apogée de sa grandeur. Esaïe annonça que Sargon subjuguerait l'Egypte et l'Ethiopie, et emmènerait les captifs. L'histoire profane rapporte que Sargon II leva un tribut sur l'Egypte, la puissance mondiale précédente. — II Rois 18 : 9-12; Es. 20 : 1-6.

14 Jusque-là Babylone avait été assujettie à l'Assyrie, mais pendant le règne de Sargon II, un Chaldéen du nom de Mérodach-Baladan, s'était fait proclamer roi de Babylone. Sargon lui livra une bataille dont l'issue demeura indécise, mais quelques années plus tard, il le chassa et se fit couronner roi de Babylone. Sanchérib, fils de Sargon, lui succéda sur le trône d'Assyrie, et les Babyloniens, s'étant révoltés de nouveau, se donnèrent pour roi Mérodach-Baladan. Le roi Sanchérib chercha à le renverser.

LA DEUXIEME PUISSANCE MONDIALE DEFIE JEHOVAH

15 Le père de Sanchérib avait pris Samarie. Maintenant Sanchérib désirait vivement ajouter la ville de Jérusalem à ses trophées de guerre. La quatorzième année d'Ezéchias, roi de Juda, il monta contre Jérusalem, et le roi Ezéchias l'éloigna de lui pour un temps en lui payant une forte somme d'argent. Plus tard, Sanchérib, qui assiégeait Lakis, envoya des chefs militaires à Jérusalem pour demander la reddition de la ville. Mais il commit là sa plus grave erreur. Il profana le nom de Jéhovah. Par des paroles insultantes et odieuses, Rabschaké, le chef de ses armées, somma les hommes qui se trouvaient sur la muraille de Jérusalem de ne plus mettre leur confiance dans le dieu du roi d'Ezéchias, Jéhovah, car, dit-il, aucun dieu n'a été capable de se lever contre le vainqueur Sanchérib. Ezéchias se tourna vers Jéhovah Dieu dans la prière. Par le truchement d'Esaïe, Jéhovah lui répondit qu'il obligerait le roi

d'Assyrie à retourner dans son pays, où il mourrait, frappé par l'épée. — II Rois 18 : 13 à 19 : 8.

16 Dès qu'il eut entendu le rapport de Rabschaké, Sanchérib, qui se trouvait alors à Libna, envoya de nouveau des messagers, porteurs de lettres qui exprimaient un manque total de respect à l'égard du Dieu d'Ezéchias, Jéhovah. Le roi de Juda lut ces lettres injurieuses destinées à l'intimider; il les déploya devant Jéhovah dans le temple, et adressa à Dieu cette prière: "Maintenant, Jéhovah, notre Dieu, délivrez-nous de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre sachent que vous seul, Jéhovah, êtes Dieu." — II Rois 19 : 8-19, *AC*.

17 Par l'intermédiaire d'Esaïe, Jéhovah assura Ezéchias qu'il avait entendu sa prière. Voici la parole que Jéhovah adressa au fanfaron monarque assyrien:

> "Elle te méprise, elle se moque de toi, la vierge [dont tu n'as pu t'emparer], fille de Sion; elle branle la tête derrière toi, la fille de Jérusalem. Qui as-tu insulté et outragé? Contre qui as-tu élevé la voix, et porté les yeux en haut? Contre le Saint d'Israël? Par tes messagers tu as insulté Jéhovah (...). Parce que tu es furieux contre moi, et que ton arrogance est montée à mon oreille, je mettrai mon anneau à tes narines et mon mors à tes lèvres, et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu." — II Rois 19 : 20-28, *AC*.

18 Jéhovah donna alors un signe au roi Ezéchias pour le rassurer; il déclara que, par suite de l'invasion de Sanchérib, les Israélites ne feraient aucune récolte la première année; la deuxième année, ils ne sèmeraient ni ne récolteraient (ce serait la sixième année sabbatique du cycle jubilaire — Lév. 25 : 1-12), mais la troisième année, ils travailleraient en paix, sèmeraient et moissonneraient. "Car de Jérusalem il sortira un reste, et de la montagne de Sion des réchappés. Voilà ce que fera le zèle de Jéhovah des armées. Je protégerai cette ville pour la sauver, à cause de moi et à cause de David, mon serviteur." — II Rois 19 : 29, 31, 34, *AC*.

LES PROFANATEURS DU NOM SONT HUMILIES

19 Jéhovah exécuta ses jugements contre les profanateurs de son nom: "Cette nuit-là, l'ange de Jéhovah sortit

et frappa dans le camp des Assyriens cent-quatre-vingt-cinq mille hommes." Le roi Sanchérib, humilié, battit rapidement en retraite et s'en retourna dans sa capitale, Ninive; tandis qu'il se trouvait dans la maison de Nisroc, son faux dieu, il fut assassiné par ses fils. Alors qu'il poursuivait sa retraite vers le nord, la "vierge, fille de Sion", qui n'avait pas été violée, "la fille de Jérusalem", se moqua de lui et branla la tête derrière lui. Elle était heureuse de voir que son Dieu, Jéhovah, avait démontré sa souveraineté sur l'Assyrie, la Deuxième Puissance mondiale, et prouvé qu'il était le seul Dieu. — II Rois 19 : 32-37, *AC*.

20 En ce même temps, Mérodach-Baladan de Babylone se révolta encore une fois, cherchant des alliés pour l'aider à détrôner le roi d'Assyrie. Il avait appris la maladie d'Ezéchias, survenue dans la quatorzième année de son règne; il souffrait d'un furoncle malin qui mettait ses jours en danger. Répandant d'abondantes larmes, Ezéchias pria Dieu de prolonger sa vie, principalement parce que la lignée royale dont il faisait partie risquait d'être interrompue du fait qu'il n'avait pas de fils pour lui succéder sur le trône. Dans sa miséricorde, Jéhovah promit d'ajouter à ses jours quinze années. Ezéchias se rétablit, et la troisième année qui suivit sa guérison, il eut un fils, appelé Manassé. — II Rois 20 : 12; 21 : 1; Es. 38 : 1 à 39 : 1.

21 Mérodach-Baladan avait envoyé des lettres et un présent à Ezéchias, qui fut heureux de recevoir ses messagers. Sans doute pour impressionner le roi de Babylone, dans lequel il voyait un allié possible contre le roi d'Assyrie, Ezéchias montra aux envoyés babyloniens tous ses biens et ses trésors. Ayant entendu parler de la réception qu'Ezéchias avait faite à ces messagers, Esaïe déclara: "Ecoute les paroles de Jéhovah des armées: Des jours viennent, où tout ce qui est dans ta maison, et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour, sera emporté à Babylone; il n'en restera rien, dit Jéhovah. Et parmi tes fils, qui sortiront de toi, que tu engendreras, on en prendra pour faire des eunuques dans le palais du roi de Babylone." — Is. 39 : 1-7, *AC*.

22 C'est peut-être à propos de la façon dont le roi se conduisit envers les envoyés babyloniens de Mérodach-Baladan qu'il est dit dans II Chroniques 32 : 24-26 (*AC*):

"En ce temps-là, Ezéchias fut malade à la mort. Il fit une prière à Jéhovah, et Jéhovah lui parla et lui accorda un prodige. Mais Ezéchias ne répondit pas au bienfait qu'il avait reçu, car son cœur s'éleva, et la colère de Jéhovah fut sur lui, ainsi que sur Juda et Jérusalem. Alors, du sein de son orgueil, le roi s'humilia avec les habitants de Jérusalem, et la colère de Jéhovah ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ezéchias."

23 Les relations qui existaient entre le roi Sanchérib d'Assyrie et le roi Mérodach-Baladan de Babylone, sont décrites comme suit dans le livre *Israel and Babylon,* à la page 33:

> La première tâche de Sanchérib fut de vaincre ce "pilier du crime", "cet ouvrier d'iniquité", comme il le dépeint étrangement. Babylone fut prise mais Mérodach-Baladan échappa et prit la fuite. Ce fut à cette époque plutôt qu'au temps de son premier conflit avec Sargon, que Mérodach-Baladan chercha à s'assurer l'aide d'Ezéchias de Jérusalem, comme cela est rapporté dans II Rois 20 : 12-19. Toutefois, Babylone ne cessa de créer des difficultés à l'Assyrie, grâce à l'aide qu'elle obtint facilement des Elamites, Mérodach-Baladan réapparaissant une deuxième fois, si ce n'est plus, sur la scène; elle fut finalement écrasée en 689, la ville étant nivelée au ras du sol. C'est en désespoir de cause que Sanchérib avait adopté cette ligne de conduite atroce car, jusque-là, il avait apparemment traité Babylone avec une grande indulgence. [Sidney] Smith [dans son livre *The First Campaign of Sennacherib*] pense qu'on peut interpréter un passage des annales d'Assurbanipal comme laissant entendre que Sanchérib avait même commencé de reconstruire Babylone quand il fut assassiné. — Edition de 1925, par W. L. Wardle, M. A., B. D., Londres.

24 Après l'assassinat de Sanchérib, son fils Esar-Haddon lui succéda sur le trône, à Ninive, capitale de l'Assyrie (II Rois 19 : 37; Es. 37 : 37, 38). Ce fut lui qui rebâtit la ville de Babylone et lui restitua la statue du plus grand de ses dieux, Bel-Mérodach; il restaura en outre les temples dédiés à d'autres déités. Assurbanipal lui succéda et désigna un vice-roi pour gouverner Babylone. Nabopolassar, père de Nébucadnetsar II, fut le dernier vice-roi que l'Assyrie préposa à cette fonction. — *The International Standard Bible Encyclopœdia,* édition de 1955.

25 L'Assyrie avait déjà subi une défaite très humiliante de la part de Jéhovah pour avoir profané son nom. Ce "pays de Nimrod" pourrait-il maintenir sa position de Deuxième Puissance mondiale en dépit de la prophétie de Jéhovah qui annonçait sa destruction pour avoir profané le nom de Jéhovah et voué une haine farouche à son peuple? Il avait pu amener la chute et la destruction de Babylone, mais il n'avait pu prendre Sion, "la ville du grand roi". (Michée 5 : 5; Ps. 48 : 2, 3.) Dans la prochaine édition du *Bulletin,* nous verrons comment le jugement divin s'exerça contre l'Assyrie, et comment, sous la domination des rois de la lignée davidique, Jérusalem entra en conflit avec Babylone.

QUESTIONS

1. Quelle attitude convenable faut-il adopter à l'égard du nom de Dieu, mais sous ce rapport, comment nombre de personnes font-elles preuve d'un manque de bon sens?
2. Quelles sont les conséquences de la profanation du nom de Jéhovah?
3. Qu'avons-nous appris à propos de l'attitude du roi David envers le nom de Dieu, et quel fut le résultat de sa conduite? Que se produisit-il vers la fin du règne de Salomon, mais pourquoi Jéhovah n'arracha-t-il pas la royauté à la famille de David?
4. Comment la situation évolua-t-elle en Israël après la mort de Salomon, et qui resta fidèle au culte de Jéhovah et à la maison royale de David?
5. Pourquoi Jéroboam se rebella-t-il contre Jéhovah?
6. Quelle forme de culte Jéroboam fonda-t-il en Israël?
7. Comment, sur les plans politique et religieux, les événements se déroulèrent-ils dans le royaume d'Israël jusqu'au temps du roi Jéhu?
8. Que fit subir l'Assyrie au royaume d'Israël pendant les règnes de Menahem et de Pékach?
9. Expliquez comment et quand les jugements de Jéhovah s'exercèrent entièrement contre le royaume d'Israël.
10. Pour quelle raison le châtiment frappa-t-il l'Assyrie?
11. Quel avertissement Jéhovah donna-t-il à Juda à propos de l'Assyrie, et de quel intermédiaire se servit-il?
12. a) Comment le roi Achaz accueillit-il le conseil que Jéhovah lui donna par l'intermédiaire d'Esaïe? b) Quel signe Esaïe prédit-il sous inspiration, et quel autre avertissement prononça-t-il?
13. Quel fait prouve que l'Assyrie constituait une menace pour Juda, et quelle autre prophétie concernant le roi Sargon devait s'accomplir?
14. Quelles difficultés Babylone, tributaire de l'Assyrie, causa-t-elle à cette dernière?
15. Pour quelle raison Sanchérib s'intéressa-t-il à Jérusalem? Quels efforts fit-il tout d'abord pour s'assurer la domination de Jérusalem, mais quelle grave erreur commit-il?
16. Quelle question le manque de respect de Sanchérib vis-à-vis de Jéhovah met-il en évidence, comme le révèle la prière d'Ezéchias?
17. Par le truchement d'Esaïe, quelle prophétie fut énoncée contre le roi assyrien?
18. Quel signe Jéhovah donna-t-il ensuite à Ezéchias, et pour quelles raisons promit-il de sauver Jérusalem?
19. Comment la sentence de Jéhovah contre Sanchérib s'accomplit-elle?
20. De quoi souffrait Ezéchias, et pourquoi sa guérison miraculeuse fut-elle permise?
21. Quel motif incita probablement Ezéchias à accueillir aimablement les messagers de Babylone? Par suite de l'indiscrétion d'Ezéchias, que prophétisa Esaïe concernant les biens et les fils du roi?

22. Qu'est-il écrit dans II Chroniques 32 : 24-26 au sujet de la condition de cœur d'Ezéchias, et apparemment à propos de quel événement?
23. Comment les relations qui existaient entre l'Assyrie, Babylone et Juda en ce temps-là, sont-elles décrites dans l'ouvrage **Israël and Babylon?**
24. En ce qui concerne la royauté, quels événements eurent lieu en Assyrie et à Babylone?
25. Pour quelles raisons des questions graves touchant le maintien de l'Assyrie comme puissance mondiale se posèrent-elles?

VOTRE EMPLOI ET VOTRE CONSCIENCE

PENDANT tout le cours de sa vie, le chrétien a des décisions à prendre. Les unes lui paraissent difficiles, les autres plus faciles. Certaines d'entre elles ont trait au travail qu'il acceptera de faire pour se conformer au texte biblique de I Timothée 5 : 8, qui souligne la responsabilité du chrétien de subvenir aux besoins des membres de sa maison. Tout d'abord, il devrait considérer ce problème d'une façon objective, en s'assurant qu'il connaît tout ce qui est impliqué dans le travail en question. Il devrait ensuite considérer la loi ou le principe biblique qui s'applique à cet emploi. La décision sera parfois difficile à prendre, mais le chrétien devrait être prêt à se conformer aux lois ou principes bibliques qui peuvent se rapporter à sa situation, car il s'est voué à Jéhovah et doit faire sa volonté. Un chrétien qui violerait de son plein gré la loi de Dieu, ne pourrait certainement pas être tenu pour innocent, Dieu ne voyant pas les choses de cette façon. Salomon a dit: "Ecoutons la fin de tout ce qui a été dit: Crains Dieu, et garde ses commandements; car c'est là le tout de l'homme." — Eccl. 12 : 13, *Da.*

Un chrétien doit tenir compte des commandements de Dieu quand il choisit le métier qu'il exercera. Le chapitre vingt du livre de l'Exode énumère les Dix Commandements de Dieu; or, le second interdit la fabrication d'images destinées à la pratique du culte. Dans I Jean 5 : 21, les chrétiens sont aussi exhortés à se garder des idoles. C'est pourquoi un chrétien ne devrait éprouver aucune difficulté à refuser de travailler dans une fabrique d'idoles ou de médailles utilisées dans la pratique de la fausse religion. La déclaration inspirée contenue dans Révélation 18 : 4, 5 vise ce genre d'activité; le chrétien qui considère ce passage, sera

incité à refuser un emploi fixe dans une organisation de la fausse religion.

Voici d'autres commandements de Jéhovah: Tu ne dois pas assassiner; tu ne dois pas commettre d'adultère; tu ne dois pas voler (Rom. 13 : 8-10). Par conséquent, il sera facile pour un chrétien voué de décider qu'il ne travaillera pas pour le compte d'organisations dont l'activité repose sur le meurtre, les relations sexuelles illégitimes ou le vol, et il ne s'adonnera pas non plus personnellement à de telles pratiques. Quant à sa participation aux affaires politiques du monde, il réfléchira mûrement à certains passages bibliques comme Jean 17 : 14, Jean 15 : 19 et Daniel 2 : 44. En examinant Esaïe 2 : 2-4 et Michée 4 : 3, il verra si, par ses fréquentations ou par sa conduite, il soutient de façon quelconque la violation des principes de paix énoncés dans ces passages de la Bible. Egalement, selon Esaïe 65 : 11, 12 et I Corinthiens 6 : 9, 10, le chrétien ne pourrait travailler en toute conscience pour une entreprise dont la seule activité serait le jeu ou la loterie, ou toute autre forme d'extorsion. Il est bien évident qu'il ne peut exercer aucun métier qui serait incompatible avec les lois et les principes justes consignés dans la Parole de Dieu.

GARDEZ-VOUS EXEMPT DU SANG

Il est ordonné aux chrétiens de s'abstenir du sang (Actes 15 : 20, 28, 29). Jusqu'à quel point exactement? Sous ce rapport, qu'exigent les Ecritures d'un serviteur voué de Dieu? Si vous tuez un animal ou un oiseau, il vous faut vous conformer à la loi de Dieu et rendre la chair de cet animal propre à la consommation, en vidant cette bête de son sang. D'après la loi de Dieu, vous devez vous abstenir de manger du sang ou d'en absorber, dans le cas d'une transfusion sanguine par exemple, pour entretenir la vie. Des commandements bibliques à ce sujet sont consignés dans Genèse 9 : 3, 4 et dans Deutéronome 12 : 23, 24. Dans Lévitique 17 : 10, nous lisons que, dans l'ancien Israël, Jéhovah retranchait ceux qui mangeaient volontairement du sang. Toutefois, s'il arrivait qu'un Israélite mangeât la chair d'un animal pur ayant succombé à une mort naturelle, ou ayant été déchiré par une bête sauvage, le cou-

pable était déclaré impur jusqu'au soir, à condition qu'il se purifiât (Lév. 17 : 15, 16). De même, si un chrétien mange involontairement de la viande d'un animal qu'on n'a pas vidé convenablement de son sang, qu'il se repente après que l'on a attiré son attention sur ce fait et qu'il évite de recommencer, Jéhovah le pardonnera miséricordieusement.

Les diverses manières dont on utilise le sang actuellement sont répréhensibles du point de vue biblique. Dans l'ancien Israël, le sang pouvait servir sur l'autel dans certaines circonstances. S'il n'était pas utilisé de cette façon, on devait s'en débarrasser (Lév. 17 : 11-14). Non seulement le sang est utilisé dans le domaine de la médecine, mais on dit qu'il entre dans la fabrication d'un grand nombre de produits, tels que la colle qui est utilisée pour la fabrication du contre-plaqué, des agglomérés, certains bouchons de bouteille, des meubles et des instruments de musique. Il sert aussi à la polymérisation des composés de caoutchouc, dans les insecticides, au traitement des déchets industriels, dans la purification de l'eau claire (industrie du papier), celle de l'uranium, pour l'écumage du béton léger servant à la fabrication des briques alvéolées, l'écumage du feu, la clarification du vin, le collage du papier, la reliure, la floculation du papier en fins et gros grumeaux; il sert à remplacer la caséine dans les émulsions du latex, l'asphalte émulsionné, dans la composition du liège, dans les solutions utilisées pour les clichés destinés à la photogravure industrielle, dans les opérations d'apprêtage du cuir; il sert à lier les couleurs, qui résistent à l'eau, utilisées pour la fabrication des tissus de coton imprimé; il entre dans la composition des engrais, des aliments pour les animaux, et dans la production des amino-acides, tels que l'histidine et l'histamine par exemple. Peut-être en apprendrons-nous davantage à l'avenir sur d'autres usages du sang. Dans le monde, les utilisations du sang sont nombreuses, et aucune n'est en accord avec les instructions bibliques concernant le sang, lequel doit être répandu sur le sol. Toutefois, le chrétien n'est pas responsable du mauvais usage que le monde fait du sang, de la manière dont les autres l'utilisent, et il ne peut passer son temps à des recherches minutieuses sur tous les mauvais usages qu'on

en fait, surtout quand il s'agit de produits non comestibles. Sinon, il ne lui resterait pas de temps pour la prédication de la bonne nouvelle du Royaume. Pour certains, il peut être difficile de prendre une décision en ce qui concerne le travail qu'ils feront. C'est une question de conscience.

Il a été dit aux Israélites: "Vous ne mangerez d'aucune bête morte. Tu la donneras à l'étranger qui est dans tes portes, pour qu'il la mange, ou tu la vendras à un étranger; car tu es un peuple saint à Jéhovah, ton Dieu." (Deut. 14 : 21, *AC*). Si donc un chrétien, employé dans un magasin, vend des denrées contenant du sang, telles que du boudin, à des personnes du monde disposées à les acheter, c'est pour lui une question de conscience. Il en est de même du chrétien qui, dans une pharmacie, vendrait des produits contenant du sang à des personnes du monde, ou du chrétien qui répandrait un engrais contenant du sang sur un champ de son patron et à la demande de celui-ci. Naturellement, le chrétien ne peut pas recommander des produits fabriqués avec du sang de préférence à d'autres qui n'en contiennent pas, ni préconiser un mauvais usage du sang, quel qu'il soit. Toutefois, il nous faut laisser à sa conscience le soin de décider ce qu'il fera lorsque des questions de ce genre se présenteront. Un chrétien ne devrait pas critiquer son frère pour la décision qu'il prend à cet égard, de même qu'un Israélite ne pouvait pas raisonnablement critiquer un autre Israélite qui avait vendu à un étranger un animal ayant succombé à une mort naturelle et n'ayant donc pas été convenablement vidé de son sang.

Notre attention vient d'être attirée sur l'emploi du sang dans les agglutinants destinés à la fabrication du contre-plaqué et d'autres matériaux couramment utilisés, et nous prendrons le contre-plaqué comme exemple. On fabrique une grande quantité de ce bois en utilisant la protéine collante du sang, mais parfois on ne s'en sert pas. Un acheteur ou un entrepreneur chrétien cherchera peut-être à se procurer du contre-plaqué dans la fabrication duquel on n'a pas utilisé du sang, si toutefois cela est possible. Néanmoins, s'il décide d'utiliser toutes sortes de contre-plaqués, la décision de le faire est laissée à sa conscience. Il n'est pas toujours possible de déterminer de quelle façon le contre-plaqué a été fabriqué. Le fait qu'il contient du

sang ne signifie pas que le chrétien ne pourrait pas acheter, vendre ou louer une maison, ou acheter une roulotte dans la construction de laquelle on a utilisé du sang. C'est à lui de décider jusqu'à quel point il voudra être renseigné à ce sujet.

Egalement, si un chrétien travaille pour une société qui utilise la protéine collante du sang dans certains de ses contre-plaqués ou dans d'autres produits, il n'est pas tenu de quitter son emploi pour cette seule raison. Il travaillera peut-être dans les bois ou abattra les arbres. Une partie du bois est employée d'une certaine façon, l'autre partie, d'une autre façon. L'ouvrier n'est pas responsable de ce que l'on fait du bois, après qu'il a fini son travail. Bien entendu, si un chrétien travaillait dans une fabrique de contre-plaqué, et qu'on lui demande de préparer la protéine collante du sang ou de l'appliquer sur le bois, il pourrait juger ne pas pouvoir le faire en toute conscience. Il demanderait alors à son patron de lui donner un autre travail où il n'aurait pas à utiliser du sang. Mais là encore, c'est une question personnelle. En effectuant un autre travail pour le compte de la même société, comme conducteur de camion, vendeur, etc., il aurait peut-être le sentiment d'être dégagé de toute responsabilité en ce qui concerne le mauvais usage du sang. Comme le sang est utilisé dans la fabrication d'un si grand nombre de produits courants, il devient presque impossible pour le chrétien d'éviter tout contact avec ces produits: objets en cuir, meubles, bouchons de bouteilles, cotonnades, etc. C'est pourquoi il agira selon sa conscience, et les autres ne devraient pas le critiquer. Certes, il ne serait pas bienséant de rompre l'unité d'une congrégation chrétienne par des discussions et des débats pointilleux à propos de la décision prise sous ce rapport par certains chrétiens se réunissant avec cette congrégation. — Ps. 133 : 1; Prov. 26 : 21; Jacq. 3 : 16-18.

La Société n'approuve aucune des façons dont la médecine utilise le sang à notre époque, telles que les inoculations. L'inoculation est toutefois une condition presque inévitable dans certains groupes sociaux, et c'est pourquoi nous laissons à la conscience de l'individu le soin de déterminer s'il se soumettra ou non à l'inoculation d'un sérum contenant des composants du sang dans le but de dévelop-

per des anticorps pour combattre contre la maladie. Si l'on s'y soumet, on peut puiser un réconfort dans le fait qu'on ne mange pas directement du sang, ce que la Parole de Dieu interdit formellement. Ici, le sang ne sert pas d'aliment ni ne remplace le sang perdu. Le chrétien prendra sa décision en se fiant à sa conscience. Par conséquent, qu'un chrétien se soumette ou non à l'inoculation d'un sérum, ou qu'un médecin ou une infirmière chrétien administre ou non ce traitement médical, la question ne regarde que l'intéressé*. Le médecin chrétien est personnellement responsable des décisions qu'il est amené à prendre dans l'exercice de sa profession. Il en supportera les conséquences, en harmonie avec le principe contenu dans Galates 6 : 5. Certains médecins, témoins de Jéhovah, ont administré des transfusions sanguines à des personnes du monde, à la demande de ces dernières. Toutefois, ils s'en abstiennent quand ils ont affaire à des témoins de Jéhovah voués. En harmonie avec le passage de Deutéronome 14 : 21, le soin d'administrer du sang à des personnes de ce monde, sur leur propre demande, est laissé à la conscience du médecin chrétien. La situation est identique pour le boucher ou pour l'épicier chrétien qui décidera, d'après sa conscience, de vendre ou de ne pas vendre du boudin à une personne du monde.

PRENEZ VOTRE DECISION

Ces quelques exemples en ce qui concerne la façon dont les chrétiens peuvent prendre une décision relative à leur métier, seront utiles quand ils seront amenés à considérer les différentes sortes d'emplois dont il a été parlé plus haut. Le chrétien doit toujours considérer les lois de Dieu dans tout ce qu'il fait; et ce qu'il fait, il le fait pour Jéhovah (I Cor. 10 : 31). Si ce qu'il fait n'est pas contraire à la loi de Dieu et aux lois justes de "César", il est en droit de le faire, et nul ne devrait le critiquer. Quand un chrétien a des doutes au sujet de ce qu'il doit faire, il devrait prier Jéhovah Dieu (I Pierre 5 : 6, 7). Il devrait lire la Bible et considérer les publications chrétiennes qui trai-

* Concernant ces questions, veuillez vous reporter au *Bulletin* 8/63, page 59.

tent son problème (Le *Watch Tower Publications Index* contient de nombreuses références sous le titre "*Employment*"). Il peut parler au surveillant de la congrégation. Toutefois, après avoir fait tout cela, c'est à l'individu qu'il incombe, après avoir étudié et analysé toutes les circonstances et les conséquences, de prendre sa décision. Les autres ne peuvent la prendre pour lui, c'est une question de conscience.

Quand vous vous trouverez devant une décision à prendre, vous aurez peut-être d'avance le sentiment que votre conscience vous tourmentera si vous prenez une certaine décision. Il vous faudra donc éviter de faire ce qui serait susceptible de troubler votre conscience. Le chrétien désire plaire à Jéhovah et le métier qu'il exercera, quel qu'il soit, devrait être un métier qu'il pourra faire avec une conscience nette devant Jéhovah. "Quoi que vous fassiez, travaillez-y de toute votre âme, comme pour Jéhovah et non pour les hommes." — Col. 3 : 23, *MN;* I Tim. 1 : 18, 19; I Pierre 3 : 16.

L'HISTOIRE D'UNE INTERPOLATION

LES érudits des temps modernes n'hésitent pas à omettre de leurs traductions de la Bible, le passage apocryphe qu'on rencontre dans I Jean 5 : 7, 8 (*Sa*). Dans ce passage, après qu'il est écrit: "Car il y en a trois qui rendent témoignage", les mots suivants ont été ajoutés: "dans le ciel: Le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit; et ces trois sont une même chose. [verset 8] Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre." (Omis dans les Bibles des Moines de Maredsous, de Jérusalem, de Crampon, révisée par Bonsirven; par la version Synodale, et les versions anglaises suivantes: American Standard Version, An American Translation, English Revised Version, Moffatt, New English Bible, Phillips, Rotherham, Revised Standard Version, Schonfield, Wade, Wand, Weymouth, etc.) A propos de ces mots ajoutés, le célèbre lettré et prélat B. F. Westcott déclara: "Les mots qui sont interpolés dans ce passage, dans le texte grec ordinaire, offrent un exemple instructif

de la formation et de l'introduction d'une glose dans le texte apostolique [1]." Quelle est donc l'histoire de cette glose et comment la critique textuelle montre-t-elle finalement qu'elle ne fait pas partie de la Parole inspirée de Dieu, la sainte Bible?

PREMIERE APPARITION DE CE PASSAGE

Avec l'apostasie du vrai christianisme, surgirent de nombreuses controverses touchant la doctrine de la trinité; néanmoins, les premiers écrivains de l'Eglise ne firent jamais appel à l'autorité de ce texte même quand la doctrine dont ils parlaient devait les amener tout naturellement à le citer. Les versets six à huit du chapitre cinq de la première épître de Jean sont cités par Hésychius, Léon dit le Grand, et Ambroise, parmi les Latins; Cyrille d'Alexandrie, Œcumenius, Basile, Grégoire de Nazianze et Nicetas, parmi les Grecs, pour n'en citer que quelques-uns; mais jamais le passage en question n'apparaît dans leurs citations. Par exemple, l'ouvrage anonyme intitulé "De la rebaptisation", écrit aux environs de l'an 256 de notre ère, déclare: "Car Jean, nous enseignant, dit dans son épître (I Jean 5 : 6, 7, 8) 'C'est lui qui est venu par eau et sang, Jésus-Christ même: non pas avec l'eau seulement, mais avec l'eau et le sang. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité. Car il y en a trois qui rendent témoignage, l'Esprit, et l'eau et le sang; et ces trois sont d'accord [2].' " Même Jérôme ne l'avait pas indiqué dans sa Bible. On lui attribuait un prologue en faveur du texte, mais il se révéla être un faux.

Le "comma johannique", comme on appelle cette addition de mots apocryphes, apparaît pour la première fois dans les œuvres de Priscillien, qui était chef d'une secte en Espagne vers la fin du quatrième siècle de notre ère [3]. Au cours du cinquième siècle, il fut inclus dans une confession de foi présentée à Hunéric, roi des Vandales, et il est cité dans les œuvres latines de Vigile de Thapse, sous des formes diverses. On le trouve dans l'ouvrage intitulé "Contra Varimadum" composé entre 445 et 450 de notre ère, et Fulgence, évêque d'Afrique, l'employa un peu plus tard.

Jusqu'alors, le "comma" s'était présenté comme une interprétation des mots authentiques consignés dans le

verset huit, mais dès qu'il fut inséré de cette façon, on se mit à l'écrire en marge, comme glose, dans les manuscrits bibliques en latin. Mais il est facile de considérer une glose marginale comme une omission qui aurait été faite dans le texte authentique; c'est ainsi que, dans des manuscrits plus récents, cette glose est insérée entre les lignes; finalement on la fit passer dans le corps du texte latin, mais à des places différentes; on la voit parfois avant, parfois après le verset 8. (Comparez avec le Nouveau Testament de John Wesley où le septième verset suit le huitième.) Il y a quelques années, on fit une étude intéressante de 258 manuscrits de la Bible en latin se trouvant à la Bibliothèque nationale de Paris, et on découvrit comment cette interpolation s'était glissée peu à peu dans les manuscrits à travers les siècles.

Siècle	*Nombre des manuscrits qui omettent l'interpolation*
IX^e^	7 sur 10, ou 70%
X^e^	3 sur 4, ou 75%
XI^e^	3 sur 5, ou 60%
XII^e^	2 sur 15, ou 13%
XIII^e^	5 sur 118, ou 4%
XIV^e^-XVI^e^	1 sur 106, ou 1%

Le texte trouva un regain de faveur lors d'un concile ouvert en 1215 par le pape Innocent III, lors de la condamnation d'un ouvrage de l'abbé Joachim sur la trinité. Le passage tout entier, y compris l'interpolation, tiré de la *Vulgate* latine, fut cité dans les actes du concile qui furent traduits en latin et en grec. Certains écrivains grecs reprirent le texte, notamment Calecas, au quatorzième siècle, et Bryenne, au quinzième.

ERASME ET ESTIENNE

L'invention de l'imprimerie eut pour conséquence la production en de nombreux exemplaires du texte biblique original. L'interpolation, dans I Jean 5 : 7, 8, fut omise dans les textes grecs d'Erasme (1516 et 1519), d'Alde Manuce (1518) et de Gerbelius (1521). Désiré Erasme fut violemment attaqué pour cette omission par Edward Lee, qui

devint plus tard archevêque d'York, et par J. L. Stunica, l'un des éditeurs de la Complutensian Polyglott qui, imprimée en 1514, resta néanmoins enfermée sous clé en attendant l'approbation du pape. L'opposition à laquelle Erasme se heurta était fondée sur l'idée que la *Vulgate* latine, étant la Bible officielle, ne pouvait se tromper. Cette idée fut exprimée par Martin Dorp dans une lettre qu'il envoya à Erasme.

Persuadé qu'aucun manuscrit grec ne contenait le "comma johannique", Erasme répondit à cette lettre et déclara imprudemment que, si l'on pouvait trouver un seul manuscrit grec contenant les mots apocryphes, il insérerait ces derniers dans sa prochaine édition. On lui parla du Codex Britannicus, du début du seizième siècle, plus connu sous le nom de Codex Montfortianus (n° 61). Fidèle à sa promesse, Erasme inséra le passage en question dans sa troisième édition, celle de 1522; toutefois, il ajouta une longue note dans laquelle il exposait son point de vue contre l'interpolation.

Un examen plus attentif du Codex Montfortianus révèle certains faits intéressants. Selon O. T. Dobbin, qui collationna ce codex avec l'original, l'interpolation rencontrée dans I Jean 5 : 7, 8 "non seulement diffère du texte habituel, mais est écrite en un grec qu'on n'a aucune peine à identifier, comme une traduction faite d'après le latin". Par exemple, du fait qu'en latin l'article "le" n'existe pas devant chacune des expressions "Père", "Fils" et "saint esprit", il ne vint pas à l'esprit du traducteur qu'en grec l'emploi de cet article était obligatoire. Quelle valeur avait donc ce codex en tant que manuscrit grec? On trouve la même erreur dans un autre manuscrit à l'autorité duquel on fait quelquefois appel, le Codex Ottobonianus 298 (n° 629) en latin et en grec. Dans sa quatrième édition, celle de 1527, Erasme inséra l'article défini pour que le texte grec fût plus correct du point de vue grammatical.

Dès lors, les auteurs se conformèrent aux éditions d'Erasme, et l'interpolation apparut dans d'autres textes grecs. Puis, en 1550, une nouvelle confusion fut créée par une édition de Robert Estienne, publiée cette année-là. Cette édition contenait un appareil critique donnant plusieurs variantes tirées de quinze manuscrits et, dans

I Jean 5 : 7, un demi-cercle signale au lecteur la note marginale, où il est fait appel à l'autorité de sept manuscrits, cités à l'appui de l'omission de trois mots seulement. Les critiques ont démontré que ce demi-cercle était mal placé, comme l'étaient de nombreux autres signes d'un bout à l'autre de cette version, et que cette dernière aurait dû inclure dans l'omission tout le "comma johannique". Et, qui pis est, du fait que seuls sept manuscrits étaient cités, de nombreuses personnes, ignorantes, supposèrent que tous les autres manuscrits d'Estienne contenaient l'interpolation, car elles ne comprirent pas que ces autres manuscrits ne contenaient pas les épîtres de Jean. Ainsi, pas un seul des manuscrits (au nombre de sept) ne renfermait les mots contestés.

De là il n'y avait qu'un pas à faire pour introduire le passage dans les traductions en d'autres langues. Il se trouvait déjà dans la version de Wicleffe (1380) qui traduisit d'après le latin, car il ne connaissait pas le grec. On le vit ensuite dans des traductions faites d'après le grec, comme celles de Tyndale et de Cranmer, bien que le texte fût imprimé en italique et mis entre crochets. Mais, à l'époque de la version dite "Bible de Genève", publiée en 1557, même cette façon de signaler l'interpolation fut abandonnée; on écrivit le passage en caractères ordinaires sans le mettre entre crochets. C'est ainsi que la glose se glissa discrètement dans la *version du roi Jacques* ou Version autorisée, parue en 1611.

LA BATAILLE RENAIT

Avait-on dit le dernier mot sur le "comma johannique"? On a pu le penser pendant tout le dix-septième siècle, au cours duquel la *version du roi Jacques* faisait autorité. Mais les murmures continuaient de se faire entendre et la recherche du mystérieux Codex Britannicus se poursuivait, car ce codex avait disparu après qu'Erasme avait été informé de son existence. Vers la fin du siècle, un personnage à l'esprit scientifique, qui n'était autre que sir Isaac Newton, porta son attention sur ce texte. En 1690, il envoya à John Locke le traité intitulé "Le récit historique de deux altérations remarquables de l'Ecriture". Le traité présentait avec clarté les raisons qui faisaient rejeter le

texte comme étant apocryphe, et plusieurs copies de ce traité circulèrent parmi les amis de Newton, mais l'ouvrage ne fut publié que soixante-dix ans plus tard, et seulement d'une manière incomplète.

Dans l'intervalle, la critique textuelle reçut une nouvelle impulsion. Le passage fut attaqué par Richard Simon, et le Dr John Mill rassembla les preuves qui s'élevaient contre ce texte dont il restait pourtant le défenseur. Mais Thomas Emlyn reprit les preuves de Mill et demanda instamment aux deux synodes réunis en 1717, de retrancher le passage de la Bible car, dit-il, "on n'y renoncera pour de bon que lorsqu'il sera omis de nos copies imprimées [5]". Immédiatement, Emlyn fut attaqué par Mr Martin, pasteur de l'Eglise française à Utrecht, dont la réponse, volumineuse et subtile, parut éclaircir le débat. La réponse d'Emlyn incita Martin à lancer contre lui une seconde diatribe. Mais Emlyn gagna à son point de vue de nombreux partisans, bien que les subterfuges de la controverse eussent souvent rendue difficile la découverte de la vérité sur toute cette question.

En 1729, parut en Angleterre une version en deux langues des Ecritures grecques chrétiennes. Dans une note de quatorze pages, l'auteur de cette version, Daniel Mace, énumérait les manuscrits grecs et latins, les versions anciennes, les premiers écrivains grecs et latins qui n'avaient pas inséré le passage; rejetant ce dernier, il dit en conclusion: "En un mot, si cette preuve ne suffit pas à démontrer que le texte controversé de saint Jean est apocryphe, quelle preuve peut-on alors avancer à l'appui de l'authenticité de n'importe quel texte de saint Jean [6]?" Après cela, d'autres versions anglaises omirent le texte, par exemple, celle de William Whiston (1745), qui fut bien connu pour avoir traduit Josèphe, et la version de John Worsley, en 1770.

Edward Gibbon se trompait s'il crut que tout allait bien quand il publia *The Decline and Fall of the Roman Empire* en 1781. Avec son sarcasme habituel, il taxa ce passage de "fraude pieuse" [7]. Alors parut un autre défenseur de ce texte, un archidiacre, George Travis. Ses déclarations hasardeuses incitèrent le professeur Richard Porson et l'évêque Herbert Marsh à lui opposer des réponses irréfu-

tables (le premier y consacra plus de 400 pages). Enfin l'interpolation était rapidement dévoilée de la façon la plus précise.

LA DERNIERE FORTERESSE S'ECROULE

Après Porson et Marsh, il n'y avait pas grand-chose à ajouter. La plupart des érudits du dix-neuvième siècle considéraient la question comme réglée, mais une dernière forteresse résistait: L'Eglise catholique romaine.

Ce ne fut qu'en 1897 qu'un décret papal sortit, interdisant aux fidèles de douter du "comma johannique". Il déclarait entre autres:

> "Secrétariat de la Congrégation du Saint Office de l'Inquisition. En ce qui concerne l'authenticité du texte de I Jean V. 7 (mercredi 12 janvier 1897).
>
> "En Congrégation générale de la Sainte Inquisition romaine (...) la question discutable fut présentée comme suit, à savoir:
>
> " 'Si nous pouvons impunément nier, voire mettre en doute, l'authenticité de ce texte (I Jean V. 7) (...)'
>
> "Toutes choses ayant été examinées et pesées avec un très grand soin, et les grands Consulteurs ayant été chargés de donner leur avis, les très éminents Cardinaux susdits font savoir que 'la réponse est négative'. Le vendredi 15 du mois et de l'année susmentionnés, à l'audience habituelle accordée du révérend père le grand Assesseur du Saint-Office, après qu'il eut fait un compte rendu exact des délibérations mentionnées ci-dessus au très saint et grand pape Léon XIII, Sa Sainteté a approuvé et confirmé la résolution de ces très éminents Pères (...)."
>
> — *Acta Sanctae Sedis*, tome XXIX, 1896-7, p. 637.

Mais le pape Léon ne tarda pas à se rendre compte qu'on l'avait trompé et, en 1902, il nomma une commission qu'il chargea d'étudier l'Ecriture de plus près, lui ordonnant de commencer par I Jean 5 : 7, 8. Le rapport étant défavorable au décret antérieur, il fallut l'écarter mais cette situation ne cessa de tourmenter le pape jusqu'à sa mort. Certains érudits catholiques romains commencèrent à ne pas tenir compte du décret. Le Dr Vogels n'inséra pas le texte dans son Testament en grec qui fut publié en 1920. D'autres, au début, se montrèrent plus prudents.

Dans la version catholique romaine du Nouveau Testa-

ment de Westminster, publiée en 1931, le renvoi en bas de page relatif à I Jean 5 : 7, 8, déclare, après avoir attiré l'attention sur l'omission du passage dans le texte original: "Jusqu'à ce qu'une nouvelle action soit entreprise par le Saint-Siège, les éditeurs ne seront pas autorisés à éliminer ce texte d'une version faite à l'usage des fidèles[8]." Mais la même version, rééditée en un seul volume en 1947, omet l'interpolation, l'éditeur, Cuthbert Lattey, citant le texte grec de l'érudit jésuite A. Merk, qui lui aussi l'omet.

La perspective, envisagée par le professeur J. Scott Porter en 1848, s'était donc réalisée. Après avoir résumé les preuves concernant I Jean 5 : 7, 8, il écrivait: "Il faut espérer que le temps viendra bientôt où ceux qui ont la responsabilité de préparer des éditions de la Bible à l'usage du public, auront honte de publier, comme partie du texte sacré, une interpolation reconnue[9]." La découverte, relativement récente, de manuscrits bibliques comme le Codex Sinaiticus, a prouvé que ce verset particulier ne faisait pas partie de la Parole inspirée de Dieu.

En résumé, nous pouvons citer la déclaration du célèbre critique des textes, F. H. A. Scrivener: "Il ne faut pas que nous hésitions à proclamer notre conviction que les mots contestés n'ont pas été écrits par saint Jean; à l'origine, ils furent introduits dans les copies latines, en Afrique, d'abord dans la marge, en tant que glose pieuse et orthodoxe sur le verset 8, ensuite dans le corps même du texte, puis on les fit passer dans deux ou trois manuscrits grecs à une époque relativement récente et ensuite dans le texte grec imprimé, là où, légitimement, ils n'avaient pas le droit de se trouver[10]."

Notre foi en la Parole de Dieu est considérablement fortifiée lorsque nous examinons rétrospectivement l'histoire de cette interpolation et pensons à l'abondance des preuves, émanant de toutes les sources, qui attestent l'exactitude de la Bible que nous possédons aujourd'hui.

REFERENCES

1 "The Epistles of John" de B. F. Westcott, 4e édition, 1902, page 202.
2 "The Works of N. Lardner", tome III, page 68.
3 "Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum" de G. Schepss, tome XVIII, 1889, page 6.
4 "The Codex Montfortianus", une Collation de O. T. Dobbin, 1854, page 9.
5 "A Full Inquiry into the Original Authority of the Text, I Jean 5 : 7 (...)" de T. Emlyn, (seconde édition), 1717, page 72.
6 "The New Testament in Greek and English", 1729, tome II, page 934.

7 "The Decline and Fall of the Roman Empire" de E. Gibbon, édition Chandos, chapitre XXXVII, tome II, page 526.
8 "The Westminster Version of the Sacred Scriptures", tome IV, page 146.
9 "Principles of Textual Criticism" de J. Scott Porter, 1848, page 510.
10 "A Plain Introduction to the Criticism of the New Testament" de F. H. A. Scrivener, 4e édition, 1894, tome II, page 407.

"LE DEVOIR DE CHAQUE CHRETIEN"

* L'ouvrage *A Handbook of Christian Theology* fait observer à propos des premiers chrétiens: "Dans la petite assemblée que formaient Jésus et ses amis, il n'y avait pas de division entre clergé et laïques (...); les disciples, qui seraient considérés aujourd'hui comme des laïques, étaient en réalité des prédicateurs (...). Cétaient, bien entendu, des conducteurs, des instructeurs et des porte-parole spéciaux. Mais ils ne faisaient que montrer ou indiquer la voie à suivre en ce qui concerne le devoir de chaque chrétien, et rien de plus."

COURRIER BIBLIQUE

● *Matthieu 28 : 9 parle des femmes qui rencontrèrent Jésus après sa résurrection. Selon la* version du roi Jacques *en anglais, et la* Bible du cardinal Liénart *en français, ce verset déclare: " Elles coururent porter la nouvelle à ses disciples. Et voici que Jésus vint à leur rencontre disant: Je vous salue. Elles s'approchèrent, se jetèrent à ses pieds et l'adorèrent. " N'y a-t-il pas une contradiction évidente entre ce passage biblique et l'enseignement des témoins de Jéhovah d'après lequel Jésus ne doit pas être adoré?*

Les partisans de la trinité qui croient que Jésus est Dieu, ou tout au moins la deuxième personne du Dieu unique en trois personnes, n'aiment pas entendre les témoins de Jéhovah dire qu'il est antibiblique pour des adorateurs du vrai Dieu vivant de rendre un culte au Fils de Dieu, Jésus-Christ. Pour les défenseurs de la trinité, cela signifie refuser de rendre l'adoration à Jéhovah Dieu. Toutefois, nous savons que lorsqu'il fut tenté par le Diable dans le désert et invité à accomplir un acte d'adoration envers ce dernier afin d'obtenir de sa main tous les royaumes de ce monde, Jésus se reporta au livre du Deutéronome et dit, selon la *Bible du cardinal Liénart:* " Arrière, Satan! car il est écrit: Tu te prosterneras devant le Seigneur ton Dieu et tu n'adoreras que lui. " (Mat.

4 : 10). Par ces mots Jésus interdisait à ses disciples de l'adorer.

La traduction de Matthieu 28 : 9 dans la *version du roi Jacques* et la *Bible du cardinal Liénart* semble à première vue en parfaite contradiction avec ce que les témoins de Jéhovah enseignent, mais, bien entendu, les traducteurs de ces versions voulaient soutenir leur doctrine de la trinité en rendant le mot grec employé ici, par " adorèrent ". Toutefois, il est intéressant de noter comment la *Bible de Crampon* (édition de 1905) rend Matthieu 28 : 9. Nous y lisons: " Jésus se présenta devant elles et leur dit: Salut! Elles s'approchèrent, et embrassèrent ses pieds, se prosternant devant lui. " La *Traduction du monde nouveau* dit ceci: " Elles s'approchèrent et le saisirent par les pieds et lui rendirent hommage. " Le fait de se prosterner devant Jésus ressuscité, ou de lui rendre hommage, ne signifie pas l'adorer. S'il en était ainsi, alors les hommes de Dieu des temps anciens auraient pu être accusés d'adorer des créatures humaines pour s'être prosternés devant elles; par contre, l'ange envoyé pour transmettre la Révélation à l'apôtre Jean, arrêta ce dernier qui voulait l'adorer, et lui dit d'adorer Dieu seul. — Rév. 19 : 10; 22 : 8, *MN*.

Le verbe grec, dans Matthieu 28 : 9, que la *version du roi Jacques* et la *Bible du cardinal Liénart* rendent par " adorèrent ", est *proskynéo*. Ce verbe se rencontre dans la version des *Septante*, traduction des Ecritures hébraïques en langue grecque; on le trouve dans la *Septante*, dans Genèse 23 : 7, où la *Bible du cardinal Liénart* déclare: " Abraham se leva et se prosterna devant le peuple du pays, devant les fils de Heth. " Le livre " *The Septuagint Version, the Old Testament with an English Translation* ", publié par Samuel Bagster & Fils, de Londres, mentionne ce verbe grec *proskynéo* dans le texte de la *Septante*. Au lieu de dire qu'Abraham adorait le peuple du pays, les fils de Heth, cette traduction en anglais de la *Septante* grecque déclare, dans Genèse 23 : 7: " Et Abram se leva et rendit hommage au peuple du pays, aux fils de Heth. "

Par suite, prétendre, comme le font les défenseurs de la trinité, que Matthieu 28 : 9, tel que ce verset est rendu dans la *version du roi Jacques*, la *Bible du cardinal Liénart* ou quelque autre version des trinitaires, prouve que nous devons adorer Jésus en tant que membre de la trinité, est vraiment un raisonnement basé sur un fondement très fragile. Partout, dans la *version du roi Jacques*, le verbe grec *proskynéo* est rendu par " adorer ", même dans Apocalypse 3 : 9, où Jésus dit à ses disciples: " Voici, je te donne de ceux de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais qui mentent; voici, je les ferai venir et adorer devant tes pieds, et connaître que je t'ai aimé. " Ici, la *version du roi Jacques* révèle la faiblesse de sa traduction, puisque pas même les partisans de la trinité ne disent qu'on adorera les disciples de Jésus.

Alors que partout la *version du roi Jacques* rend *proskynéo* par " adorer ", certaines traductions modernes emploient parfois d'autres mots. Ces variations dans la traduction s'accordent avec le texte hébreu car le verbe *châkhâh* est traduit dans la *Septante* grecque par le verbe *proskynéo* et c'est ce verbe hébreu qu'on rencontre dans Genèse 23 : 7. Dans la *version du roi Jacques*, ce mot hébreu *châkhâh* est traduit en différents endroits par " se prosterner, s'incliner, supplier humblement, s'accroupir, tomber à terre, se jeter à plat ventre, rendre hommage, faire un salut, faire une révérence et adorer ". Puisque le verbe grec *proskynéo* est l'équivalent du mot hébreu *châkhâh*, les traducteurs devraient eux aussi traduire *proskynéo* de différentes façons afin d'indiquer qu'il ne s'agit pas toujours d'une adoration semblable à celle que l'on doit rendre au Dieu très-haut, à Jéhovah lui-même, et à lui seul.

D'autres traductions, telles que la *Bible de Crampon*, reconnaissent la nécessité d'employer des mots différents. La *Bible de Darby* rend Matthieu 28 : 9 de la façon suivante: " Voici aussi Jésus vint au-devant d'elles, disant: Je vous salue. Et elles, s'approchant de lui, saisirent ses pieds et lui rendirent hommage. " La *Bible de Jérusalem*, publiée en 1955, rend ce passage ainsi: " Et voici que Jésus vint à leur rencontre: Je vous salue, dit-il. Et elles de s'approcher et d'étreindre ses pieds en se prosternant devant lui. " Ainsi, ces traductions, et d'autres encore, montrent que ce n'est pas parce que la *version du roi Jacques* et la *Bible du cardinal Liénart* rendent le mot *proskynéo* par " adorèrent " que telle est la traduction exacte de ce mot. Par conséquent, Matthieu 28 : 9, dans sa traduction *correcte*, ne contredit en aucune façon l'enseignement des témoins de Jéhovah d'après lequel Jésus ne doit pas être adoré, puisque nous adorons Jéhovah Dieu et lui seul.

● *Eu égard à ce qui est dit dans le livre* " Babylone la Grande est tombée! " Le Royaume de Dieu a commencé son règne!, *devons-nous comprendre que la " grande tribulation " dont il est parlé dans Matthieu 24 : 21, 22* (MN) *se rapporte seulement à ce qui se passera à Harmaguédon?*

Aux pages 629 et 630 du livre " *Babylone la Grande est tombée! " Le Royaume de Dieu a commencé son règne!* (angl.) il est écrit: " Comme la bête sauvage, à sept têtes et dix cornes, et le faux prophète sont des symboles, ils ne sont pas exécutés en même temps que ' les rois de la terre et leurs armées '. Quand ces choses symboliques seront consumées, toute organisation politique mondiale et toutes les alliances politiques se briseront devant le Cavalier victorieux monté sur le cheval blanc. Une confusion et une désorganisation indescriptibles régneront, comme cela est annoncé dans d'autres prophéties. Quand il était sur la terre, Jésus-Christ prédit cette situation, disant: ' Il y aura une grande tribulation, telle qu'il

n'y en a pas eu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, non, et qu'il n'y en aura jamais plus. En fait, si ces jours n'étaient abrégés, aucune chair ne serait sauvée; mais à cause des élus [le reste des 144 000 encore sur la terre] ces jours seront abrégés.' "

Dans ces paragraphes, le livre parle seulement de la dernière phase de la " grande tribulation ". Cette déclaration ne signifie pas que la " grande tribulation " ne viendra qu'à Harmaguédon. Non, car le paragraphe suivant déclare: " A Har-Magedon, où la ' grande tribulation ' atteindra son *point culminant*, les rois et leurs armées et ceux qui ont la marque de la ' bête sauvage ' seront tous ' tués ' en exécution de la sentence de mort qui, telle une ' longue épée ', sort de la bouche du Roi des rois victorieux. "

Notez l'expression employée à propos d'Harmaguédon: " la ' grande tribulation ' atteindra son point culminant ". Ainsi, bien que ces paragraphes parlent de la dernière phase de la " grande tribulation ", ils n'excluent pas le fait qu'une partie de cette tribulation se soit déjà réalisée avant Harmaguédon.

Par conséquent, il n'y a pas ici d'explication nouvelle sur Matthieu 24 : 21, 22 (*MN*) limitant l'application de ce texte à Harmaguédon. Ce passage a une double application: en premier lieu, il a trait à la tribulation que Jéhovah fit venir sur Satan et son organisation quand Jésus-Christ, son Fils, livra la guerre dans le ciel au Diable et à ses démons à partir de 1914. Cette tribulation contre Satan et son organisation fut interrompue en 1918 pour permettre le rassemblement du reste oint de Jéhovah. En second lieu, et c'est de cela que le livre parle, le passage s'applique à la reprise de la " grande tribulation " contre Satan et son organisation à Harmaguédon.

● *Veuillez nous faire connaître à qui s'applique Esaïe 14 : 12-14. Ce passage ne fait-il aucune allusion à Satan le Diable?*

Dans Esaïe 14 : 12-14, nous lisons : " Te voilà tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore! Tu es abattu à terre, toi, le vainqueur des nations! Tu disais en ton cœur: Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu; je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée, à l'extrémité du septentrion; je monterai sur le sommet des nues, je serai semblable au Très-Haut. "

Esaïe 14 : 12-14 ne s'applique pas en premier lieu à Satan le Diable, mais à la dynastie régnante des rois babyloniens depuis Nébucadnetsar jusqu'à Nabonide ou Belschatsar. Cette dynastie, désignée au verset 4 sous le nom de " roi de Babylone ", se glorifiait beaucoup et brillait du plus vif éclat dans le monde antique. Elle désirait surtout être au-dessus de la lignée des rois assis sur le trône à Jérusalem. Dans la prophétie biblique, les rois de la lignée royale de David étaient comparés à des étoiles, et du fait

qu'ils étaient assis à Jérusalem sur le trône dit " trône de Jéhovah ", ils jouissaient d'une renommée éclatante, d'une gloire royale. En voulant réduire les rois israélites à l'état de simples vassaux et, finalement, en les détrônant, donc en s'élevant au-dessus de ces " étoiles de Dieu " royales, le roi de Babylone disait ainsi en son cœur qu'il avait l'ambition de monter jusqu'au ciel de Jéhovah, d'élever son trône païen au-dessus des " étoiles de Dieu " symboliques et de s'asseoir sur la montagne du septentrion où les Israélites rencontraient leur Dieu. De cette façon, le roi de Babylone semblerait s'élever au-dessus du Dieu d'Israël, qu'il défiait et provoquait. Quand Nébucadnetsar détrôna les " étoiles de Dieu " à Jérusalem et renversa le " trône de Jéhovah ", il a pu croire, et faire croire au monde antique, qu'il s'était élevé jusqu'au ciel (comparez avec Matthieu 11 : 23). Par ce qu'il fit à Sion ou Jérusalem, le " roi de Babylone " était donc devenu l'" astre brillant, fils de l'aurore ". Mais, à la chute de l'ancienne Babylone, en 539 av. J.-C., cette dynastie régnante des rois babyloniens fut détrônée, abattue. Esaïe pouvait donc dire avec raison à leur sujet: " Tu es abattu à terre, toi...! "

Toutefois, Esaïe 14 : 12-14 s'applique en second lieu à Satan le Diable en sa qualité de roi de Babylone la Grande des temps modernes, de cet empire mondial de la fausse religion. Satan le Diable forma le projet d'élever son trône au-dessus du trône donné au Fils de Dieu, Jésus-Christ, en 1914. Mais, au cours de la guerre qui eut lieu dans le ciel, de 1914 à 1918, le roi couronné, Jésus-Christ, chassa Satan du ciel, l'abaissant jusqu'au voisinage de la terre. Esaïe pouvait donc dire prophétiquement à son sujet: " Tu es abattu à terre, toi...! " Babylone la Grande a aussi été entraînée dans la chute. La preuve en fut donnée par le fait que le reste de l'Israël spirituel fut délivré de la captivité en 1919, affranchi définitivement de l'esclavage de la religieuse Babylone la Grande, et de son roi, Satan le Diable.

Ainsi, bien qu'Esaïe 14 : 12-14 se soit appliqué en premier lieu au roi visible de l'ancienne Babylone, il s'applique de nos jours au roi invisible de Babylone la Grande des temps modernes, Satan le Diable, tel qu'il fut préfiguré par l'ancien roi de Babylone.

PROGRAMME D'ETUDE

25 juillet: ..... pages 2 à 16
1er août: ..... pages 16 à 28

Achevé d'imprimer le 3 mai 1965
par l'imprimerie des TEMOINS DE JEHOVAH
81, rue du Point du Jour, Boulogne-Billancourt, Seine.